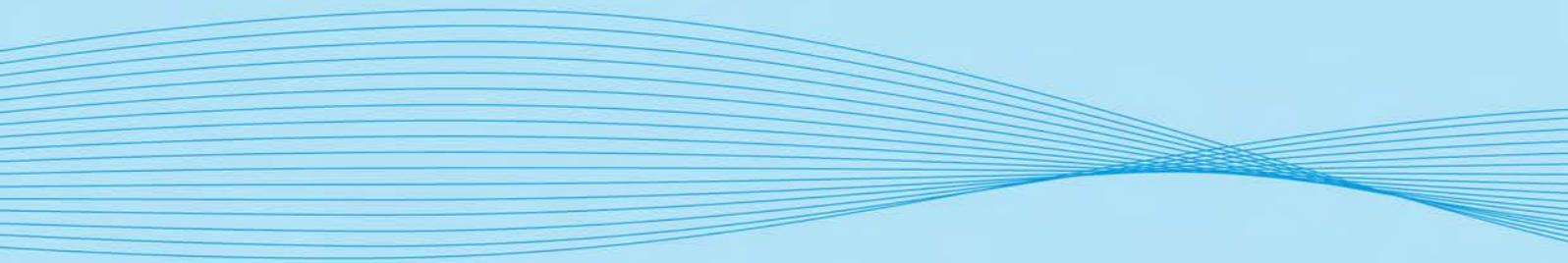




OBSERVATOIRE DES TARIFS BANCAIRES IEDOM

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2012



INSTITUT D'ÉMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Siège social

164, rue de Rivoli - 75001 Paris

Tél. +33 1 53 44 41 41

Fax +33 1 44 87 99 62

Rapport d'activité 2012
de l'Observatoire des tarifs bancaires IEDOM

adressé à

Monsieur le Ministre de l'Économie et des Finances

par

Monsieur Nicolas de Sèze,

Directeur général de l'Institut d'Émission des Départements d'Outre-mer

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	3
1. Dans toutes les géographies de la zone IEDOM sauf à La Réunion, les tarifs bancaires ont été majoritairement orientés à la hausse	5
2. Pour une majorité des services bancaires les plus couramment utilisés par la clientèle, les tarifs demeurent moins élevés dans les DOM qu'en métropole	6
3. Analyse détaillée et évolution des tarifs bancaires « standard » entre octobre 2011 et octobre 2012.....	7
4. Analyse détaillée et évolution des autres tarifs suivis par l'Observatoire entre octobre 2011 et octobre 2012.....	11
ANNEXES.....	15
Annexe 1 - Liste des banques participant à l'Observatoire, par géographie	15
Annexe 2 - Synthèse, par géographie, de l'évolution des tarifs (Octobre 2011 à octobre 2012)	16
Annexe 3 - Synthèse, par géographie, du niveau moyen des tarifs bancaires « standard » à octobre 2012.....	17
Annexe 4 - Synthèse de l'évolution et du niveau des tarifs bancaires « standard » (tarifs moyens tous DOM)	18
Annexe 5 - Synthèse de l'évolution et du niveau des tarifs bancaires « hors standard » (tarifs moyens tous DOM)	21
Annexe 6 - L'Observatoire semestriel des tarifs bancaires d'octobre 2012.....	24

AVANT-PROPOS

Mis en place au premier semestre 2009 à la demande de la Ministre chargée de l'économie, l'Observatoire des tarifs bancaires dans la zone d'intervention de l'IEDOM a été entériné par la loi de régulation bancaire et financière du 22 octobre 2010, complétée par la loi n°2012-1270 relative à la régulation économique outre-mer. Son statut est codifié à l'article L. 711-5 III du Code monétaire et financier : « Il est créé au sein de l'Institut d'émission des départements d'outre-mer un Observatoire des tarifs bancaires chargé d'étudier les questions relatives aux tarifs bancaires pratiqués dans les collectivités mentionnées à l'article L. 711-1 [Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon]. Il publie semestriellement un rapport portant sur l'évolution des tarifs et les différences constatées entre les établissements des départements et collectivités d'outre-mer concernés et les établissements de la France hexagonale. Il établit chaque année un rapport d'activité remis au Ministre chargé de l'économie, qui est transmis au Parlement ».

Le premier rapport d'activité, remis au Ministre en novembre 2011, couvrait la période d'avril 2009 à avril 2011. Le présent rapport couvre la période d'octobre 2011 à octobre 2012.

Les principaux enseignements que l'on peut tirer de cette année d'observation sont les suivants :

- dans toutes les géographies de la zone IEDOM sauf à La Réunion, les tarifs bancaires ont été majoritairement orientés à la hausse ;
- pour une majorité des services bancaires les plus couramment utilisés par la clientèle, les tarifs demeurent moins élevés dans les DOM qu'en métropole ;
- les frais de tenue de compte demeurent une spécificité des DOM (la plupart des établissements en perçoivent), même s'ils commencent à se développer en métropole¹.



Nicolas de Sèze
Directeur général de l'IEDOM

¹ Le Rapport de l'Observatoire des tarifs bancaires 2013 du CCSF note en effet (dans son chapitre 4) un accroissement du nombre d'établissements tarifant la tenue de comptes actifs s'accompagnant d'une hausse du prix moyen facturé.

Méthodologie de l'Observatoire des tarifs bancaires

Depuis 2009, l'IEDOM relève chaque semestre, respectivement au 1^{er} avril puis au 1^{er} octobre, des tarifs individuels de services bancaires tels qu'ils sont présentés dans les plaquettes tarifaires mises en ligne sur les sites Internet des 42 banques installées dans les six départements et collectivités territoriales couverts par la zone d'intervention de l'IEDOM.

Les 42 banques précitées appartiennent toutes à l'un des six grands réseaux bancaires nationaux (Banque postale, BNPP, BPCE, Crédit Mutuel, Crédit Agricole, Société Générale), comme le détaille le tableau présenté en Annexe 1. Ces banques sont soit filiales, soit succursales de ces groupes, et peuvent intervenir sur plusieurs géographies, en pratiquant des tarifications homogènes ou différenciées.

Sur la base de ces relevés, et après confirmation des données par chaque banque, l'IEDOM calcule le tarif moyen de chaque service observé par géographie ainsi que le tarif moyen pour la zone IEDOM. Le tarif moyen d'un service pour une géographie est calculé en pondérant le tarif unitaire de chaque banque par le nombre de comptes ordinaires de particuliers détenus par la banque (sa part de marché). Le tarif moyen d'un service pour l'ensemble de la zone IEDOM est calculé en pondérant les tarifs moyens de chaque géographie par le nombre total de comptes ordinaires de particuliers sur la géographie en question. La diffusion du tarif moyen calculé est réalisée seulement si la représentativité du service est significative. La mention N.S, « non significatif », est apposée le cas échéant.

Les tarifs relevés incluent ceux de l'« extrait standardisé de 10 produits ou services courants » adopté par la profession bancaire depuis le 1^{er} janvier 2011, à la suite des travaux du Comité consultatif du secteur financier (CCSF) relayant le rapport Pauget-Constans sur la tarification des services bancaires (juillet 2010). Ces tarifs « standard » s'attachent à accroître la lisibilité et la comparabilité des prix en adoptant une dénomination commune pour les principaux frais et services bancaires. Un onzième tarif standard, celui des frais annuels de tenue de compte, complète cette liste pour les établissements de crédit des DOM. Compte tenu de certaines sous-catégories, les tarifs « standard » examinés dans ce rapport sont, au final, au nombre de 15. Par ailleurs, l'analyse porte également sur 18 autres tarifs relevés par l'Observatoire.

Afin de permettre des comparaisons avec la métropole, le rapport annuel d'activité de l'observatoire des tarifs bancaires de l'IEDOM, de même que ses publications semestrielles, mentionnent pour les tarifs « standard » précités, les tarifs moyens métropolitains tels que calculés par le CCSF.

1

DANS TOUTES LES GÉOGRAPHIES DE LA ZONE IEDOM SAUF À LA RÉUNION, LES TARIFS BANCAIRES ONT ÉTÉ MAJORITAIREMENT ORIENTÉS À LA HAUSSE (Annexe 2)

Comme l'illustre le tableau ci-dessous (tiré de l'Annexe 2 du présent rapport), la situation est contrastée entre d'un côté La Réunion, où le nombre de tarifs moyens qui ont évolué à la baisse est plus élevé que celui des tarifs moyens qui ont évolué à la hausse, et de l'autre les autres géographies, où une majorité des tarifs moyens sont en hausse.

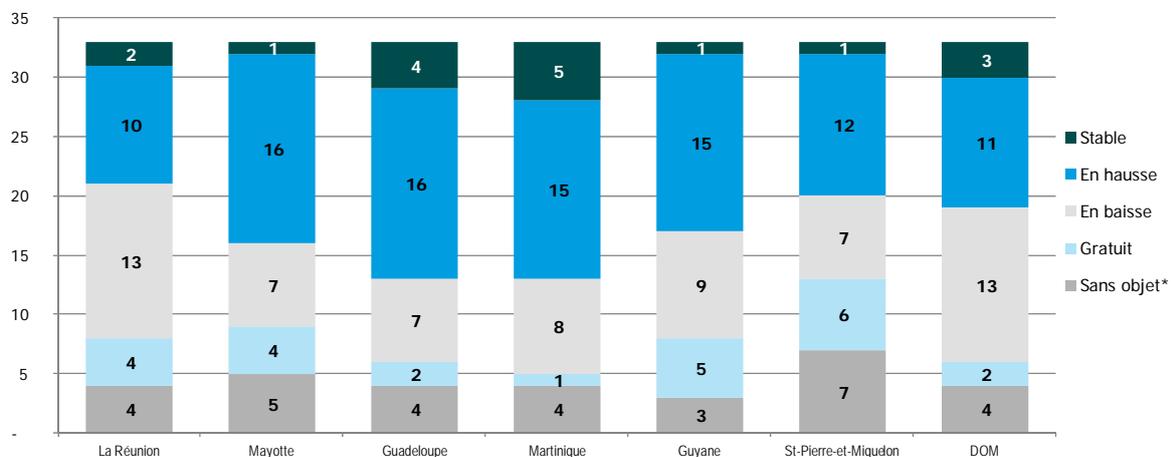
Evolution des tarifs moyens entre octobre 2011 et octobre 2012

	La Réunion	Mayotte	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Saint-Pierre-et-Miquelon	DOM
Tarifs gratuits	4	4	2	1	5	6	2
Tarifs en baisse	13	7	7	8	9	7	13
Tarifs en hausse	10	16	16	15	15	12	11
Tarifs stables	2	1	4	5	1	1	3
Sans objet*	4	5	4	4	3	7	4

* tarifs ne se prêtant pas à un calcul de moyenne

Les baisses de tarifs touchent des services de grande portée, comme ceux de l'extrait standardisé : l'abonnement permettant de gérer ses comptes sur Internet (-33,3 % en un an), la mise en place d'une autorisation de prélèvement (-21,5 %) et les frais par prélèvement (-29,4 %). *A contrario*, deux tarifs ont progressé de plus de 10 % : la plus forte progression concerne les frais de tenue de compte sans mouvement (+28,0 %), suivie par le prix facturé pour l'envoi d'une lettre d'injonction qui augmente de 10,3 % et, dans une moindre mesure, les frais de rejet de prélèvement qui ressortent en hausse de 7,1 %. Les neuf autres hausses relevées sont relativement limitées (entre 1 % et 4 %).

Parmi les autres tendances favorables, il convient de relever la mise en place progressive de la gratuité pour certains services tels que les frais de virement SEPA occasionnel dans la zone euro par Internet, les frais de mise en place d'un virement permanent, les frais de prélèvement, les frais d'opposition sur carte bancaire et sur prélèvement au guichet et le droit d'entrée de la carte bancaire VISA premier. Les oppositions de prélèvement par Internet ou téléphone sont demeurées gratuites.

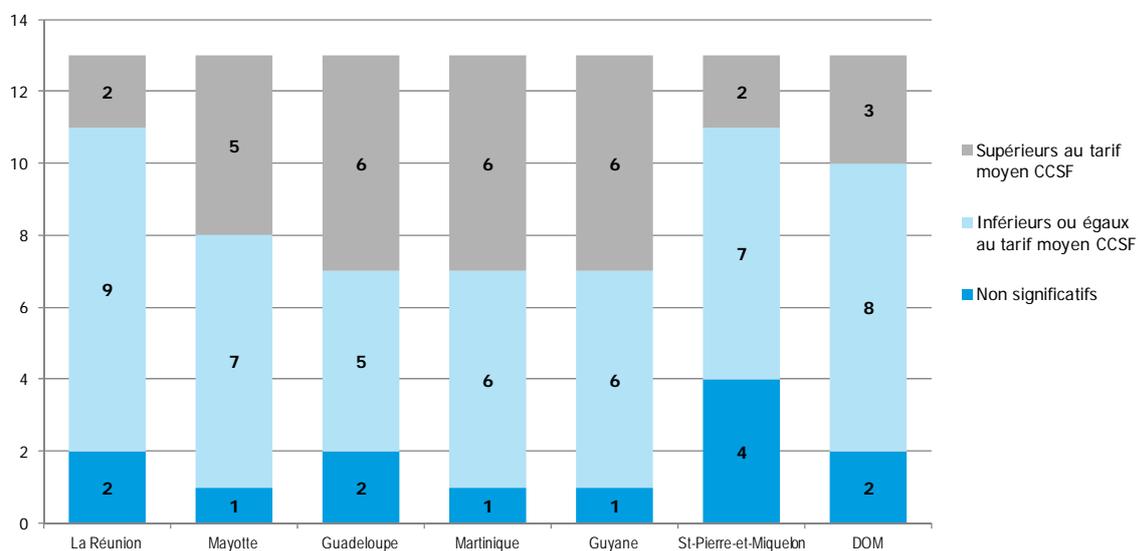


* tarifs ne se prêtant pas à un calcul de moyenne

2 POUR UNE MAJORITÉ DES SERVICES BANCAIRES LES PLUS COURAMMENT UTILISÉS PAR LA CLIENTÈLE, LES TARIFS DEMEURENT MOINS ÉLEVÉS DANS LES DOM QU'EN MÉTROPOLE (Annexes 3 et 4)

Suite à son enquête annuelle auprès des établissements de crédits métropolitains, le Comité consultatif du secteur financier (CCSF) a publié 13 tarifs moyens pondérés, selon la même méthodologie que celle appliquée par l'IEDOM. Ces tarifs moyens de la métropole, qui correspondent à ceux de l'extrait standardisé, constituent des points de référence qui permettent d'enrichir l'analyse des tarifs moyens de la zone IEDOM et de ceux de chaque géographie. A noter toutefois que la moyenne DOM n'a pu être calculée pour 2 des tarifs « standard » (les alertes et les abonnements SMS) du fait d'un nombre encore limité d'établissements proposant ce service.

- Une majorité (8) des tarifs « standard » se situe, dans les DOM, à un niveau inférieur ou égal à celui de la métropole. Par exemple, le prix moyen de la mise en place d'une autorisation de prélèvement est de 0,95 € dans les DOM contre 2,80 € en métropole ; celui d'une carte de paiement à autorisation systématique est de 28,70 € dans les DOM contre 29,87 € en métropole.
- Trois des six territoires concernés présentent une majorité de leurs tarifs moyens inférieurs aux tarifs métropolitains : à La Réunion 9 tarifs moyens sur 11 sont inférieurs à ceux de la métropole ou encore 7 sur 12 à Mayotte et 7 sur 9 à Saint-Pierre-et-Miquelon. La Guadeloupe présente un profil inverse : 5 tarifs moyens sont inférieurs à ceux de métropole pour 6 tarifs supérieurs.



Au-delà de ces tarifs « standard », d'autres éléments qui contribuent à déterminer le niveau de la tarification bancaire devraient être pris en compte : le maintien de frais spécifiques de tenue de compte dans la zone d'intervention de l'IEDOM, la prédominance des offres groupées de services (« forfaits ») difficilement comparables à ce jour, l'analyse par profil des frais attachés à l'utilisation d'un compte bancaire, etc.

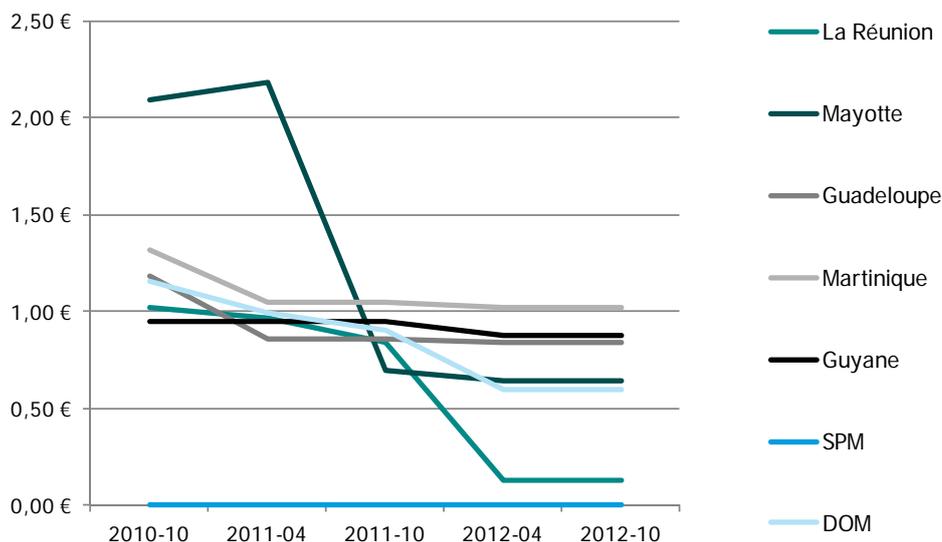
La suite de ce rapport reprend l'évolution individuelle des tarifs bancaires correspondant à l'extrait standardisé, puis des autres tarifs relevés par l'Observatoire.

3

ANALYSE DÉTAILLÉE ET ÉVOLUTION DES TARIFS BANCAIRES « STANDARD » ENTRE OCTOBRE 2011 ET OCTOBRE 2012

3-1 Abonnement permettant de gérer ses comptes par Internet

Le tarif moyen de l'abonnement permettant de gérer ses comptes par Internet a diminué de 33,3 % entre octobre 2011 et octobre 2012. Il est en baisse continue depuis octobre 2007. Toutes les géographies ont vu leur tarif moyen pour ce service diminuer en 2012. La baisse a été particulièrement importante à La Réunion où le tarif moyen a été divisé par 6 en un an (à 0,13 €). Le tarif moyen DOM (0,60 €) est en 2012 quasiment égal au tarif moyen métropolitain (0,62 €). Parmi les DOM, le prix moyen le plus élevé se trouve à la Martinique (1,02 €), alors que le service est gratuit à Saint-Pierre-et-Miquelon.



3-2 Abonnement aux Alertes SMS (par mois)

Le tarif moyen dans l'ensemble des DOM de l'abonnement aux Alertes SMS n'a pu être calculé, ce service restant encore peu développé dans les DOM. En effet, en octobre 2012, seuls 24 établissements sur 42 proposent ce service. Le tarif est inférieur à 2 € pour l'ensemble des établissements des DOM où ce service est proposé alors que le tarif moyen métropolitain est de 2,08 € en janvier 2013.

3-3 Alerte SMS (prix par message)

Le tarif moyen de l'alerte SMS (prix par message) n'a pu être calculé sur l'ensemble des DOM. Encore peu développé, ce service est proposé par un peu plus de la moitié des banques de l'échantillon (22 sur 42). Le prix moyen relevé à Mayotte (0,38 €), à la Martinique (0,36 €) et en Guyane (0,28 €) est supérieur au tarif moyen métropolitain (0,26 €).

3-4 Virement SEPA occasionnel déposé au guichet

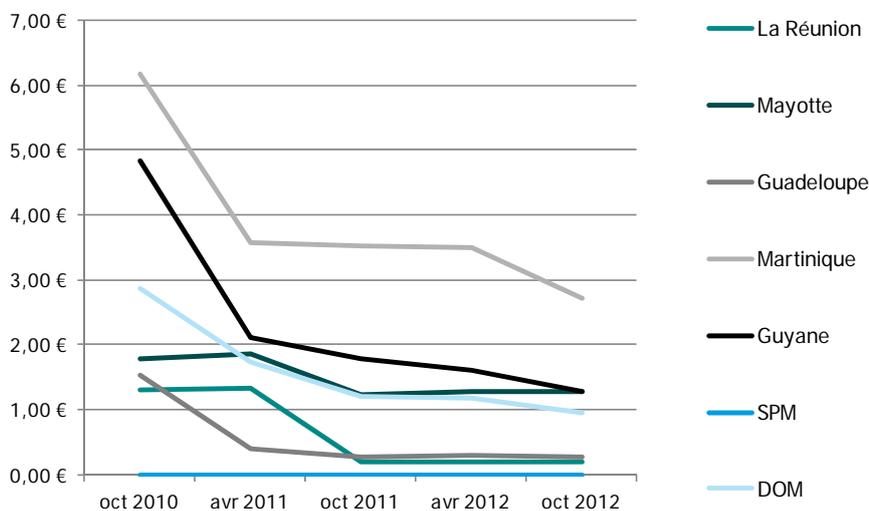
Le tarif moyen d'un **virement SEPA occasionnel déposé au guichet** a enregistré une **diminution significative (-4,5 %)**. Il ressort à 3,63 € en octobre 2012 contre 3,51 € en métropole. Le tarif moyen en Guyane (3,87 €) et à la Guadeloupe (4,06 €) se positionne au-dessus de la moyenne des DOM, seule la place de Saint-Pierre-et-Miquelon se situant en dessous (3,20 €). L'évolution de ce tarif a été orientée à la baisse dans la majorité des géographies, et plus particulièrement à La Réunion avec -7,9 %.

3-5 Virement SEPA occasionnel par Internet

Les **virements SEPA occasionnels par Internet** sont très majoritairement gratuits, puisqu'un seul réseau les tarifie encore. Cette tendance est également à l'œuvre en métropole. Les prix moyens calculés sont, de ce fait, peu significatifs (0,01 € en métropole et dans les DOM).

3-6 Mise en place d'une autorisation de prélèvement

Le tarif moyen de **mise en place d'une autorisation de prélèvement** a baissé de **21,5 % entre octobre 2011 et octobre 2012**. Il est en repli continu depuis octobre 2007. Cette tendance tient au développement de la gratuité de ce service, tout comme en métropole. Ainsi, dans la zone IEDOM, seuls 10 établissements de crédit maintiennent une tarification pour ce service (ils étaient 18 en 2009). Très largement inférieur à celui de la métropole (2,80 €), le tarif moyen DOM (0,95 €) recouvre de notables différences entre la Martinique (2,71 €) et la Guadeloupe (0,26 €). De même, la fourchette de prix entre les banques qui tarifient ce service est extrêmement étendue (de 3,00 € jusqu'à 10 €).



3-7 Frais par prélèvement (à l'unité)

Le tarif moyen des **frais par prélèvement (à l'unité)** a baissé de **29,4 %**. La situation est cependant contrastée selon les géographies. Tout comme en métropole, l'offre de ce service est quasiment gratuite dans les départements des Antilles-Guyane (à l'exception d'un réseau bancaire aux Antilles). En revanche, ce service reste payant à La Réunion, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon (respectivement 0,49 €, 0,88 € et 0,37 € à l'unité), certains tarifs unitaires ayant même progressé sur la période.

3-8 Carte de paiement internationale à débit différé

Le tarif moyen d'une **carte de paiement internationale à débit différé** a diminué de **0,9 %** et demeure légèrement moins élevé qu'en métropole (**43,45 €** contre **44,22 €**). Les tarifs moyens sont très proches entre les 6 géographies, allant de 43,17 € à 44,33 €.

3-9 Carte de paiement internationale à débit immédiat

Le tarif moyen d'une **carte de paiement internationale à débit immédiat** a progressé de **2,5 %** à **36,90 euros** mais demeure moins élevé qu'en métropole (**37,87 euros**). La hausse la plus forte est enregistrée à la Réunion (3,7 %), suivie de Saint-Pierre-et-Miquelon (2,9 %). A noter que 34 des 42 banques de l'échantillon IEDOM affichent des tarifs inférieurs au niveau métropolitain. Malgré la hausse enregistrée sur Saint-Pierre-et-Miquelon, il demeure le territoire le moins cher pour ce service (34,78 €).

3-10 Carte de paiement à autorisation systématique

Le tarif moyen d'une **carte de paiement à autorisation systématique** a progressé de **1,8 %** mais est moins élevé qu'en métropole. Tous les territoires sont concernés par cette hausse, à l'exception de Saint-Pierre-et-Miquelon où l'on observe une légère diminution. Le tarif moyen des DOM (28,70 €) demeure moins onéreux que celui de la métropole (29,87 €). Cela se confirme pour plus de la moitié des banques de l'échantillon (24 d'entre elles se situent au-dessous de cette moyenne, 18 au-dessus). Cette différence est notamment sensible aux Antilles et, plus particulièrement, à la Martinique (avec un prix moyen inférieur de 8 %). Les prix moyens varient de 27,43 € (Martinique) à 32,75 € (Saint-Pierre-et-Miquelon). De même, au sein d'une même géographie, les écarts observés sont sensibles (de 21,07 € à 32,00 € en Guyane et à la Guadeloupe).

3-11 Retrait en euros dans un DAB extérieur

Le tarif moyen des **retraits en euros dans un DAB extérieur** ne peut être analysé avec pertinence. En effet, si les premiers retraits sont gratuits dans la totalité des banques de l'échantillon, les retraits suivants sont le plus souvent payants. Les prochains Observatoires tenteront de surmonter cette difficulté méthodologique afin d'aboutir à un prix moyen qui puisse être comparé à celui du CCSF pour la métropole¹.

3-12 Commission d'intervention

Le tarif moyen d'une **commission d'intervention** a diminué (**- 1,6 %**). Selon les géographies, la situation est cependant contrastée. On note une légère hausse à Mayotte et en Guyane (+0,5 %) et une forte augmentation à Saint-Pierre-et-Miquelon (+40,0 %). Les deux départements des Antilles et La Réunion se distinguent avec une baisse de ce tarif (-1,1 % à la Martinique, -3,4 % à la Guadeloupe et -0,9 % à La Réunion). Le tarif moyen DOM, bien qu'en diminution (9,56 €) demeure supérieur de 16 % au tarif moyen relevé en métropole (8,24 €). Deux territoires sont en dessous de cette moyenne métropolitaine : la Guyane (7,96 €) et Saint-Pierre-et-Miquelon (5,88 €) alors que La Réunion (8,92 €), Mayotte (9,21 €), la Martinique (9,70 €) et la Guadeloupe (10,93 €) s'inscrivent au-dessus.

¹ Le CCSF calcule un prix moyen sur le premier prix facturé pour ce service.

3-13 Assurance perte ou vol des moyens de paiement

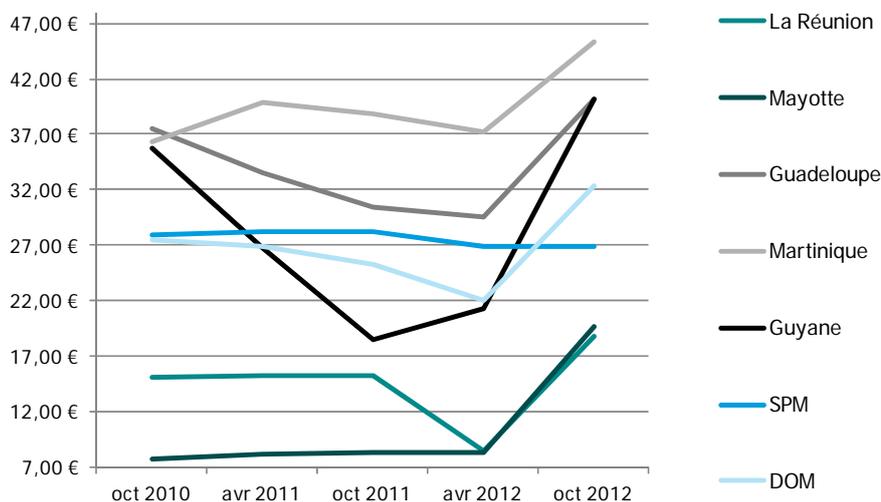
Le tarif moyen pour l'assurance perte ou vol des moyens de paiement s'est renchéri de 1,5 % mais demeure moins élevé que le tarif métropolitain. Toutes les géographies ont vu leur tarif moyen augmenter, les hausses les plus importantes se situant en Guyane (3,5 %) et à la Martinique (2,8 %). Pour autant, le tarif moyen DOM (23,73 €) demeure inférieur à celui relevé en métropole (24,33 €).

3-14 Frais de tenue de compte (par an)

Le tarif moyen des frais de tenue de compte s'est significativement contracté, passant de 26,17 € à 24,49 € par an. Ce mouvement à la baisse s'observe sur l'ensemble des places, étant précisé que ce service est gratuit à Saint-Pierre-et-Miquelon. D'une géographie à l'autre, la fourchette de prix moyens reste large, de 16,29 € en Guyane à 29,39 € à la Martinique. Au sein des territoires, les écarts de prix sont très élevés (le tarif maximum étant de 68,00 € par an). Les frais de tenue de compte demeurent une spécificité des DOM (32 des 42 établissements en perçoivent), même s'ils commencent à se développer en métropole. Le Rapport de l'Observatoire des tarifs bancaires 2013 du CCSF note en effet (dans son chapitre 4) un accroissement du nombre d'établissements tarifant la tenue de comptes actifs, s'accompagnant d'une hausse du prix moyen facturé.

3-15 Frais de tenue de compte sans mouvement (par an)

Le tarif moyen des frais de tenue de compte sans mouvement a augmenté de 28 %, passant de 25,25 € à 32,33 € par an. Les écarts entre géographies demeurent significatifs (de 18,74 € à La Réunion à 45,30 € à la Martinique), tout comme les niveaux unitaires dans certaines géographies (dans l'un des réseaux bancaires installés dans les DFA, ce tarif atteint 160 €).



4

ANALYSE DÉTAILLÉE ET ÉVOLUTION DES AUTRES TARIFS SUIVIS PAR L'OBSERVATOIRE ENTRE OCTOBRE 2011 ET OCTOBRE 2012

4-1 Frais de mise en place d'un virement permanent

Le tarif moyen des **frais de mise en place d'un virement permanent** a baissé de **24,1 %**. L'ampleur de cette baisse s'explique avant tout par la progression de la gratuité de ce service : seuls 8 établissements sur 42 maintiennent une tarification.

4-2 Frais de virement permanent (par virement)

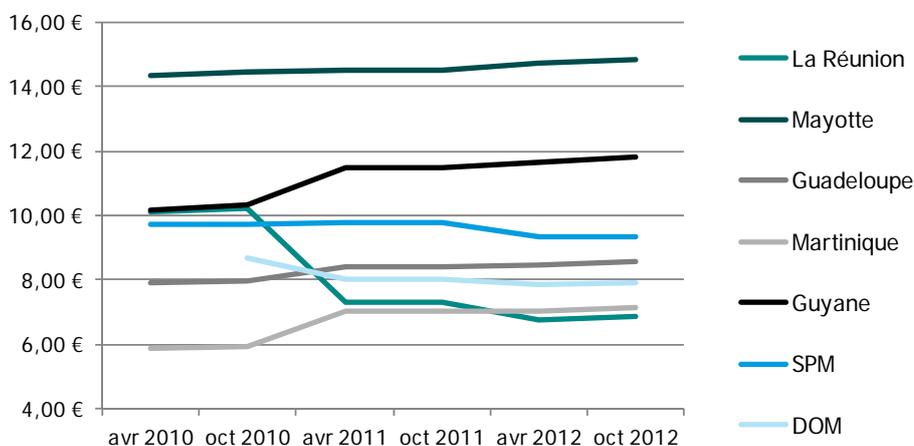
Le tarif moyen des **frais de virement permanent (par virement)** a connu une légère hausse (+ 0,9 %). Cette hausse n'est pas uniformément répartie : elle a concerné principalement Saint-Pierre-et-Miquelon et la Guyane (respectivement +21,7 % et +32,7 %), et dans une moindre mesure la Martinique (+9,9 %). Inversement La Réunion (-7,1 %) et Mayotte (-1,6%) ont vu le prix de ce service baisser.

4-3 Opposition sur virement

Un seul établissement domien facture les **oppositions sur virement** en octobre 2012. Le tarif moyen domien s'élève alors à 3,36 €.

4-4 Frais de rejet de virement

Le tarif moyen des **frais de rejet de virement** enregistre une très légère baisse (-1,1 %). Cette baisse concerne La Réunion (-6,3 %) et Saint-Pierre-et-Miquelon (-4,3 %). Une légère tendance à la hausse est observée dans les autres géographies. La gratuité du service a peu évolué et concerne 20 banques.



4-5 Forfait sans chéquier / Gamme des moyens de paiement alternatifs, GPA (par mois)

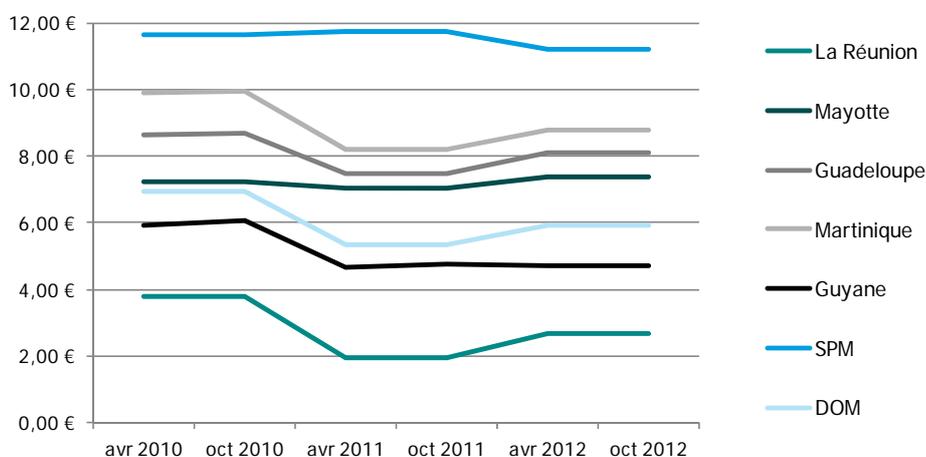
Le tarif moyen du **Forfait sans chéquier / GPA (par mois)** a progressé de **3,8 %**. La Guadeloupe et la Martinique ont vu leur tarif moyen augmenter significativement (respectivement +11,5 % et +13,3 %). Inversement, le prix moyen pour ce service a diminué en Guyane (-15,9 %) et dans une moindre mesure à La Réunion (-1,1 %). Sur chaque place, la fourchette de prix est étendue et quelques réseaux importants ne proposent pas encore ce service.

4-6 Opposition sur chèque

Le tarif moyen d'une **opposition sur chèque** a baissé de **7,4 %**. Ce tarif est en baisse à Saint-Pierre-et-Miquelon (-5,3 %) et à La Réunion (-21,5 %). En revanche, le tarif moyen a très légèrement augmenté dans les autres géographies domiennes. La fourchette des prix unitaires est très étendue : de 5 € pour le moins cher (à La Réunion et à Mayotte) jusqu'à 23 € aux Antilles ou 29,00 € en Guyane.

4-7 Lettre d'injonction (ou information préalable)

Le tarif moyen d'une **lettre d'injonction** a fortement augmenté entre octobre 2011 et octobre 2012 (+ 10,3 %). Le tarif moyen à La Réunion a connu une très forte hausse (+37,6 %). Inversement, la Guyane et Saint-Pierre-et-Miquelon ont vu leur tarif diminué (respectivement -1,5 % et -4,3 %).



4-8 Frais de rejet d'un chèque inférieur à 50 € (décret 2007-1611)

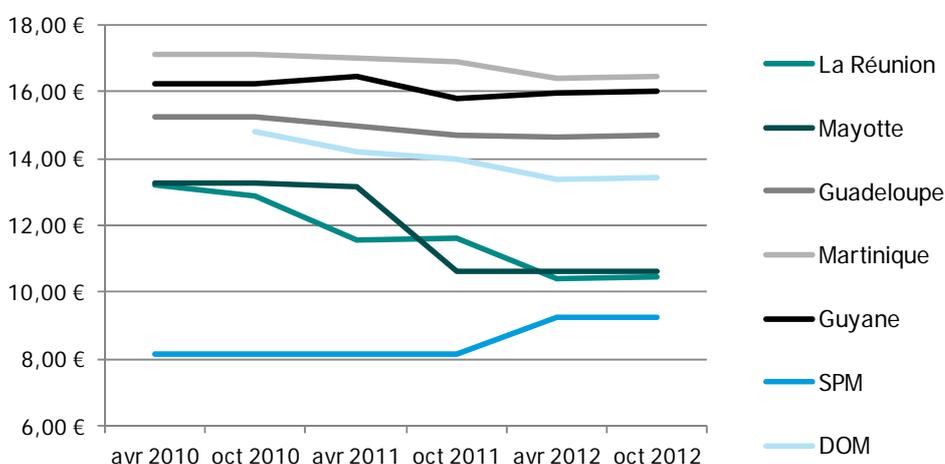
Le tarif moyen des **frais de rejet d'un chèque inférieur à 50 €** est resté quasiment stable (+0,1 %). Toutes les banques affichent un tarif inférieur au maximum de 30 € imposé par la loi.

4-9 Frais de rejet d'un chèque supérieur à 50 € (décret 2007-1611)

Le tarif moyen des **frais de rejet d'un chèque supérieur à 50 €** est demeuré inchangé. Toutes les banques proposent un tarif inférieur au maximum de 50 € imposé par la loi.

4-10 Frais relatifs à la délivrance d'un chèque de banque

Le tarif moyen des **frais relatifs à la délivrance d'un chèque de banque** s'est réduit de **4,1 %**. Cette baisse a particulièrement concerné La Réunion (-9,9 %), et dans une moindre mesure la Martinique (-2,7 %). Saint-Pierre-et-Miquelon fait exception avec une hausse de 13,3 % mais demeure la place pratiquant les tarifs les plus faibles pour ce service (9,23 €). La fourchette de prix aux Antilles-Guyane est notablement étendue pour un même service (de moins de 10 € jusqu'à 40 €).



4-11 Opposition sur carte bancaire

Le service d'**opposition sur carte bancaire** est désormais **gratuit** sauf pour un établissement des Antilles-Guyane. Pour mémoire le tarif moyen était encore de 18,30 € en 2009.

4-12 Carte bancaire Visa premier

Le prix moyen de la **carte bancaire Visa premier** a augmenté de **1,6 %**. Il est en constante augmentation depuis octobre 2010.

4-13 Carte bancaire Visa premier : droit d'entrée

Le **droit d'entrée de la carte Visa premier** est désormais **gratuit** dans l'ensemble des banques.

4-14 Opposition de prélèvement opérée au guichet

Le tarif moyen d'une **opposition de prélèvement opérée au guichet** a très peu évolué (-0,6 %). Tout comme pour les oppositions sur carte bancaire, ce service s'oriente de façon générale vers la gratuité depuis avril 2010, seuls deux réseaux ayant maintenu une tarification.

4-15 Opposition de prélèvement par Internet ou téléphone

Le tarif moyen d'une **opposition de prélèvement par Internet ou téléphone** est demeuré gratuit pour l'ensemble des établissements proposant ce service.

4-16 Frais de rejet de prélèvement (décret 2007-1611)

Le tarif moyen des **frais de rejet de prélèvement** a augmenté de 7,1 %. Le tarif maximum (20 €) imposé par la loi pour ce service est respecté par l'ensemble des banques de l'échantillon.

4-17 Frais de transfert du CEL, PEL vers un autre établissement

Le tarif moyen des **frais de transfert du CEL, PEL vers un autre établissement** a baissé de 15,3 %. Cette baisse a concerné presque toutes les géographies, parfois dans des proportions significatives (-11,4 % à Mayotte, -39,0 %). Le tarif moyen pratiqué à Saint-Pierre-et-Miquelon a augmenté de 15,4 %, mais malgré cette augmentation, il demeure le plus faible tarif moyen domien.

4-18 Frais d'un avis à tiers détenteur (ATD)

Le tarif moyen des **frais d'un avis à tiers détenteur (ATD)** a légèrement augmenté (+0,7 %). Ce tarif est faiblement orienté à la hausse dans toutes les géographies, à l'exception de Saint-Pierre-et-Miquelon, où il augmente significativement (+15,2 %), mais reste le plus bas à 81,82 €.

ANNEXES

Annexe 1 - Liste des banques participant à l'Observatoire, par géographie

Groupe bancaire/enseigne	Réunion	Mayotte	Guadeloupe	Martinique	Guyane	St-Pierre-et-Miquelon	Total
Banque Postale	Banque Postale DOM	Banque Postale DOM	Banque Postale DOM	Banque Postale DOM	Banque Postale DOM		5
BPCE (BRED)	BRED Réunion	BRED MAYOTTE	BRED GUADELOUPE	BRED MARTINIQUE	BRED GUYANE		5
BPCE (BRED)	CRCMMOM		CRCMMOM	CRCMMOM			3
BPCE (Océor)	Banque de la Réunion	Banque de la Réunion	BDAF	BDAF	BDAF	BDSPM	6
BPCE (CE)	CEPAC Réunion		CEPAC Guadeloupe/Martinique	CEPAC Guadeloupe/Martinique		CEIDFP	4
CRCA	CRCAM Réunion	CRCAM Réunion	CRCAM DE LA GUADELOUPE	CRCAM DE LA MARTINIQUE	CRCAM DE LA MARTINIQUE		5
CRCA (LCL)			BFCAG	BFCAG	BFCAG		3
Société Générale	BFCOI Réunion	BFCOI Mayotte	SGBA	SGBA			4
BNPP	BNP Réunion		BNP GUADELOUPE	BNP MARTINIQUE	BNP GUYANE		4
Crédit Mutuel			FCMAG	FCMAG	FCMAG		3
Nombre d'établissements	8	5	10	10	7	2	42

Annexe 2 - Synthèse, par géographie, de l'évolution des tarifs (octobre 2011 à octobre 2012)

	La Réunion	Mayotte	Guadeloupe	Martinique	Guyane	St-Pierre-et-Miquelon	DOM
Abonnement permettant de gérer ses comptes par Internet (par mois)	-84,5%	-8,6%	-2,3%	-2,9%	-7,4%	gratuit	-33,3%
Alertes SMS (par mois)	S.O	85,7%	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O
Alertes SMS (par message)	S.O	S.O	S.O	0,0%	3,7%	S.O	S.O
Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro, au guichet	-7,9%	0,8%	-1,7%	-3,0%	-1,5%	41,6%	-4,5%
Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro, par Internet	gratuit	S.O	0,0%	0,0%	0,0%	S.O	0,0%
Mise en place d'une autorisation de prélèvement	0,0%	3,2%	-7,1%	-23,2%	-28,5%	gratuit	-21,5%
Frais par prélèvement	-35,5%	-1,1%	0,0%	0,0%	gratuit	-5,1%	-29,4%
Carte de paiement internationale à débit différé	-1,4%	0,9%	-1,1%	-0,8%	0,9%	0,5%	-0,9%
Carte de paiement internationale à débit immédiat	3,7%	1,6%	1,4%	1,8%	2,5%	2,9%	2,5%
Carte de paiement à autorisation systématique	1,7%	1,5%	0,7%	3,0%	2,1%	-0,3%	1,8%
Retrait en euros dans un DAB extérieur	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	gratuit	S.O
Commission d'intervention	-0,9%	0,5%	-3,4%	-1,1%	0,5%	40,0%	-1,6%
Assurance perte ou vol des moyens de paiement	0,3%	1,8%	1,5%	2,8%	3,5%	S.O	1,5%
Frais de tenue de compte (par an)	-16,0%	-1,1%	-1,2%	-0,7%	-0,4%	gratuit	-6,4%
Frais de tenue de compte Sans Mouvement (par an)	22,7%	138,7%	32,1%	16,7%	117,4%	-4,3%	28,0%
Frais de mise en place d'une virement permanent	gratuit	3,2%	6,7%	0,0%	197,5%	43,6%	-24,1%
Frais de virement permanent (par virement)	-7,1%	-1,6%	0,0%	9,9%	32,7%	21,7%	0,9%
Opposition sur virement	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O
Frais de rejet virement	-6,3%	2,3%	1,9%	1,6%	2,8%	-4,3%	-1,1%
Forfait sans chéquier / GPA (par mois)	-1,1%	S.O	11,5%	13,3%	-15,9%	S.O	3,8%
Opposition sur chèque	-21,5%	0,0%	0,5%	0,3%	1,0%	-5,3%	-7,4%
Lettre d'injonction (ou information préalable)	37,6%	4,2%	8,1%	7,3%	-1,5%	-4,3%	10,3%
Frais de rejet de chèque < 50 € (décret 2007-1611)	0,1%	-0,2%	0,2%	0,2%	-0,1%	-5,0%	0,1%
Frais de rejet de chèque > 50 € (décret 2007-1611)	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%	-0,1%	0,4%	0,0%
Délivrance d'un chèque de banque	-9,9%	-0,1%	0,0%	-2,7%	1,7%	13,3%	-4,1%
Opposition sur carte bancaire	50,0%	gratuit	4,5%	0,0%	gratuit	gratuit	0,0%
Carte bancaire VISA premier	1,5%	0,8%	1,6%	2,1%	1,3%	1,9%	1,6%
Carte bancaire VISA premier: droit d'entrée	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
Opposition sur prélèvement, au guichet	-2,7%	gratuit	-2,7%	4,0%	gratuit	8,9%	-0,6%
Opposition de prélèvement par Internet/téléphone	gratuit	gratuit	gratuit	S.O	gratuit	S.O	gratuit
Frais de rejet de prélèvement (décret 2007-1611)	0,6%	2,3%	13,9%	13,4%	1,2%	0,0%	7,1%
Transfert du CEL, PEL vers un autre établissement	-39,0%	-11,4%	1,0%	-1,9%	-3,5%	15,4%	-15,3%
Frais ATD, saisie	0,3%	2,4%	0,6%	0,9%	1,8%	15,2%	0,7%

Nombre de tarifs	La Réunion	Mayotte	Guadeloupe	Martinique	Guyane	St-Pierre-et-Miquelon	DOM
Gratuit	4	4	2	1	5	6	2
En baisse	13	7	7	8	9	7	13
En hausse	10	16	16	15	15	12	11
Stable	2	1	4	5	1	1	3
S.O	4	5	4	4	3	7	4

 Baisse ou gratuité du tarif
 Hausse du tarif
 Stabilité du tarif

Annexe 3 - Synthèse, par géographie, du niveau moyen des tarifs bancaires « standard » à octobre 2012

	La Réunion	Mayotte	Guadeloupe	Martinique	Guyane	St-Pierre-et-Miquelon	DOM	Métropole
Abonnement permettant de gérer ses comptes par Internet (par mois)	0,13 €	0,64 €	0,84 €	1,02 €	0,88 €	0,00 €	0,60 €	0,62 €
Alertes SMS (par mois)	NS	1,30 €	NS	NS	NS	NS	NS	2,08 €
Alertes SMS (par message)	NS	0,38 €	NS	0,36 €	0,28 €	NS	NS	0,26 €
Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro, au guichet	3,40 €	3,59 €	4,06 €	3,53 €	3,87 €	3,20 €	3,63 €	3,51 €
Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro, par Internet	0,00 €	NS	0,02 €	0,01 €	0,05 €	NS	0,01 €	0,01 €
Mise en place d'une autorisation de prélèvement	0,19 €	1,28 €	0,26 €	2,71 €	1,28 €	0,00 €	0,95 €	2,80 €
Frais par prélèvement	0,49 €	0,88 €	0,04 €	0,03 €	0,00 €	0,37 €	0,24 €	0,00 €
Carte de paiement internationale à débit différé	43,17 €	43,91 €	43,73 €	43,31 €	44,33 €	43,80 €	43,45 €	44,22 €
Carte de paiement internationale à débit immédiat	37,05 €	36,97 €	37,08 €	36,27 €	37,83 €	34,78 €	36,90 €	37,87 €
Carte de paiement à autorisation systématique	29,73 €	28,51 €	28,29 €	27,43 €	28,86 €	32,75 €	28,70 €	29,87 €
Retrait en euros dans un DAB extérieur	0,21 €	0,23 €	0,20 €	0,32 €	0,39 €	0,00 €	0,25 €	0,89 €
Commission d'intervention	8,92 €	9,21 €	10,93 €	9,70 €	7,96 €	5,88 €	9,56 €	8,24 €
Assurance perte ou vol des moyens de paiement	22,37 €	22,14 €	24,35 €	25,26 €	24,49 €	NS	23,73 €	24,33 €

Nombre de tarifs	La Réunion	Mayotte	Guadeloupe	Martinique	Guyane	St-Pierre-et-Miquelon	DOM
Inférieurs ou égaux au tarif moyen CCSF	9	7	5	6	6	7	8
Supérieurs au tarif moyen CCSF	2	5	6	6	6	2	3
Non significatifs	2	1	2	1	1	4	2

 Tarif moyen inférieur ou égal au tarif métropole

 Tarif moyen supérieur au tarif métropole

NS : Non significatif

Annexe 4 - Synthèse de l'évolution et du niveau des tarifs bancaires « standard » (tarifs moyens tous DOM)

Abonnement permettant de gérer ses comptes par internet (par mois)							CCSF	0,62 €
Var 11-12		2010-10	2011-04	2011-10	2012-04	2012-10	Ecart métropole	
-84,5%	Réunion Moy	1,02 €	0,97 €	0,84 €	0,13 €	0,13 €	-79%	
-8,6%	Mayotte Moy	2,09 €	2,18 €	0,70 €	0,64 €	0,64 €	3%	
-2,3%	Guadeloupe Moy	1,18 €	0,86 €	0,86 €	0,84 €	0,84 €	35%	
-2,9%	Martinique Moy	1,32 €	1,05 €	1,05 €	1,02 €	1,02 €	65%	
-7,4%	Guyane Moy	0,95 €	0,95 €	0,95 €	0,88 €	0,88 €	42%	
gratuit	SPM Moy	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	gratuit	
-33%	DOM Moy	1,16 €	0,99 €	0,90 €	0,60 €	0,60 €	-3%	

Alertes SMS (par mois)							CCSF	2,08 €
Var 11-12		oct 2010	avr 2011	oct 2011	avr 2012	oct 2012	Ecart métropole	
S.O	Réunion Moy	NS	1,43 €	1,33 €	1,47 €	NS	S.O	
85,7%	Mayotte Moy	NS	2,18 €	0,70 €	0,64 €	1,30 €	110%	
S.O	Guadeloupe Moy	NS	NS	NS	NS	NS	S.O	
S.O	Martinique Moy	NS	NS	NS	NS	NS	S.O	
S.O	Guyane Moy	NS	NS	NS	NS	NS	S.O	
S.O	SPM Moy	NS	NS	NS	NS	NS	S.O	
S.O	DOM Moy	NS	NS	NS	NS	NS	S.O	

Alertes SMS (par message)							CCSF	0,26 €
Var 11-12		oct 2010	avr 2011	oct 2011	avr 2012	oct 2012	Ecart métropole	
S.O	Réunion Moy	NS	NS	NS	NS	NS	S.O	
2,7%	Mayotte Moy	0,36 €	0,37 €	0,37 €	0,38 €	0,38 €	46%	
S.O	Guadeloupe Moy	NS	NS	NS	NS	NS	S.O	
0,0%	Martinique Moy	0,36 €	0,36 €	0,36 €	0,36 €	0,36 €	38%	
3,7%	Guyane Moy	0,25 €	0,27 €	0,27 €	0,27 €	0,28 €	8%	
S.O	SPM Moy	NS	NS	NS	NS	NS	S.O	
S.O	DOM Moy	NS	NS	NS	NS	NS	S.O	

Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro au guichet (par virement)							CCSF	3,51 €
Var 11-12		oct 2010	avr 2011	oct 2011	avr 2012	oct 2012	Ecart métropole	
-7,9%	Réunion Moy	3,81 €	3,69 €	3,69 €	3,38 €	3,40 €	-3%	
0,8%	Mayotte Moy	3,60 €	3,56 €	3,56 €	3,58 €	3,59 €	2%	
-1,7%	Guadeloupe Moy	4,39 €	4,16 €	4,13 €	4,03 €	4,06 €	16%	
-3,0%	Martinique Moy	3,77 €	3,65 €	3,64 €	3,51 €	3,53 €	1%	
-1,5%	Guyane Moy	4,02 €	4,03 €	3,93 €	3,84 €	3,87 €	10%	
41,6%	SPM Moy	3,09 €	2,30 €	2,26 €	3,20 €	3,20 €	-9%	
-4%	DOM Moy	3,95 €	3,82 €	3,80 €	3,62 €	3,63 €	9%	

Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro par internet (par virement)							CCSF	0,01 €
Var 11-12		oct 2010	avr 2011	oct 2011	avr 2012	oct 2012	Ecart métropole	
gratuit	Réunion Moy	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	gratuit	
S.O	Mayotte Moy	0,00 €	0,00 €	NS	NS	NS	S.O	
0,0%	Guadeloupe Moy	0,05 €	0,02 €	0,02 €	0,02 €	0,02 €	100%	
0,0%	Martinique Moy	0,08 €	0,01 €	0,01 €	0,01 €	0,01 €	0%	
0,0%	Guyane Moy	0,05 €	0,05 €	0,05 €	0,05 €	0,05 €	400%	
S.O	SPM Moy	0,00 €	0,00 €	NS	NS	NS	S.O	
0%	DOM Moy	0,04 €	0,01 €	0,01 €	0,01 €	0,01 €	0%	

Mise en place d'une autorisation de prélèvement							CCSF	2,80 €
Var 11-12		oct 2010	avr 2011	oct 2011	avr 2012	oct 2012	Ecart métropole	
0,0%	Réunion Moy	1,31 €	1,33 €	0,19 €	0,19 €	0,19 €	-93%	
3,2%	Mayotte Moy	1,78 €	1,86 €	1,24 €	1,28 €	1,28 €	-54%	
-7,1%	Guadeloupe Moy	1,52 €	0,40 €	0,28 €	0,29 €	0,26 €	-91%	
-23,2%	Martinique Moy	6,16 €	3,57 €	3,53 €	3,49 €	2,71 €	-3%	
-28,5%	Guyane Moy	4,82 €	2,12 €	1,79 €	1,61 €	1,28 €	-54%	
gratuit	SPM Moy	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	gratuit	
-21%	DOM Moy	2,86 €	1,73 €	1,21 €	1,18 €	0,95 €	-66%	

Frais par prélèvement							CCSF	0,00 €
Var 11-12		oct 2010	avr 2011	oct 2011	avr 2012	oct 2012	Ecart métropole	
-35,5%	Réunion Moy	0,93 €	0,76 €	0,76 €	0,76 €	0,49 €	S.O	
-1,1%	Mayotte Moy	0,76 €	0,72 €	0,89 €	0,92 €	0,88 €	S.O	
0,0%	Guadeloupe Moy	0,00 €	0,04 €	0,04 €	0,04 €	0,04 €	S.O	
0,0%	Martinique Moy	0,00 €	0,03 €	0,03 €	0,03 €	0,03 €	S.O	
gratuit	Guyane Moy	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	gratuit	
-5,1%	SPM Moy	0,39 €	0,39 €	0,39 €	0,37 €	0,37 €	S.O	
-29%	DOM Moy	0,38 €	0,33 €	0,34 €	0,35 €	0,24 €	S.O	

Carte de paiement internationale à débit différé							CCSF	44,22 €
Var 11-12		oct 2010	avr 2011	oct 2011	avr 2012	oct 2012	Ecart métropole	
-1,4%	Réunion Moy	44,24 €	43,40 €	43,79 €	42,84 €	43,17 €	-2%	
0,9%	Mayotte Moy	46,08 €	46,04 €	43,53 €	43,56 €	43,91 €	-1%	
-1,1%	Guadeloupe Moy	44,14 €	43,91 €	44,21 €	43,40 €	43,73 €	-1%	
-0,8%	Martinique Moy	43,85 €	43,43 €	43,65 €	43,07 €	43,31 €	-2%	
0,9%	Guyane Moy	43,45 €	43,34 €	43,93 €	43,69 €	44,33 €	0%	
0,5%	SPM Moy	44,73 €	43,57 €	43,57 €	43,58 €	43,80 €	-1%	
-1%	DOM Moy	44,12 €	43,62 €	43,86 €	43,12 €	43,45 €	-2%	

Carte de paiement internationale à débit immédiat							CCSF	37,87 €
Var 11-12		oct 2010	avr 2011	oct 2011	avr 2012	oct 2012	Ecart métropole	
3,7%	Réunion Moy	36,29 €	35,33 €	35,72 €	36,72 €	37,05 €	-2%	
1,6%	Mayotte Moy	39,20 €	39,30 €	36,38 €	36,61 €	36,97 €	-2%	
1,4%	Guadeloupe Moy	36,10 €	36,30 €	36,56 €	36,73 €	37,08 €	-2%	
1,8%	Martinique Moy	34,94 €	35,42 €	35,64 €	36,02 €	36,27 €	-4%	
2,5%	Guyane Moy	36,13 €	36,42 €	36,91 €	37,14 €	37,83 €	0%	
2,9%	SPM Moy	42,75 €	33,80 €	33,80 €	34,60 €	34,78 €	-8%	
3%	DOM Moy	36,00 €	35,79 €	36,00 €	36,56 €	36,90 €	-3%	

Carte de paiement à autorisation systématique							CCSF	29,87 €
Var 11-12		oct 2010	avr 2011	oct 2011	avr 2012	oct 2012	Ecart métropole	
1,7%	Réunion Moy	29,27 €	28,82 €	29,22 €	29,41 €	29,73 €	0%	
1,5%	Mayotte Moy	31,16 €	31,44 €	28,10 €	28,15 €	28,51 €	-5%	
0,7%	Guadeloupe Moy	27,72 €	27,80 €	28,10 €	28,44 €	28,29 €	-5%	
3,0%	Martinique Moy	26,18 €	26,42 €	26,64 €	27,47 €	27,43 €	-8%	
2,1%	Guyane Moy	26,79 €	27,69 €	28,28 €	28,26 €	28,86 €	-3%	
-0,3%	SPM Moy	34,98 €	33,80 €	32,85 €	32,75 €	32,75 €	10%	
2%	DOM Moy	27,99 €	27,97 €	28,19 €	28,57 €	28,70 €	-4%	

Retrait en euros dans un DAB extérieur							CCSF	0,89 €
Var 11-12		oct 2010	avr 2011	oct 2011	avr 2012	oct 2012	Ecart métropole	
S.O	Réunion Moy	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,21 €	-76%	
S.O	Mayotte Moy	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,23 €	-74%	
S.O	Guadeloupe Moy	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,20 €	-78%	
S.O	Martinique Moy	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,17 €	0,32 €	-64%	
S.O	Guyane Moy	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,39 €	-56%	
gratuit	SPM Moy	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	gratuit	
S.O	DOM Moy	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,04 €	0,25 €	-72%	

Commission d'intervention							CCSF	8,24 €
Var 11-12		oct 2010	avr 2011	oct 2011	avr 2012	oct 2012	Ecart métropole	
-0,9%	Réunion Moy	8,98 €	9,12 €	9,00 €	8,92 €	8,92 €	8%	
0,5%	Mayotte Moy	8,15 €	8,23 €	9,16 €	9,21 €	9,21 €	12%	
-3,4%	Guadeloupe Moy	11,61 €	11,32 €	11,32 €	10,91 €	10,93 €	33%	
-1,1%	Martinique Moy	10,03 €	9,81 €	9,81 €	9,69 €	9,70 €	18%	
0,5%	Guyane Moy	7,80 €	7,92 €	7,92 €	7,96 €	7,96 €	-3%	
40,0%	SPM Moy	4,55 €	4,42 €	4,20 €	5,88 €	5,88 €	-29%	
-2%	DOM Moy	9,81 €	9,74 €	9,72 €	9,55 €	9,56 €	16%	

Assurance perte ou vol des moyens de paiement							CCSF	24,33 €
Var 11-12		oct 2010	avr 2011	oct 2011	avr 2012	oct 2012	Ecart métropole	
0,3%	Réunion Moy	19,98 €	21,97 €	22,30 €	22,05 €	22,37 €	-8%	
1,8%	Mayotte Moy	21,43 €	21,36 €	21,74 €	21,79 €	22,14 €	-9%	
1,5%	Guadeloupe Moy	23,57 €	23,66 €	23,99 €	23,99 €	24,35 €	0%	
2,8%	Martinique Moy	20,08 €	24,34 €	24,58 €	24,51 €	25,26 €	4%	
3,5%	Guyane Moy	20,73 €	22,99 €	23,66 €	23,69 €	24,49 €	1%	
S.O	SPM Moy	NS	NS	NS	NS	NS	S.O	
1%	DOM Moy	20,99 €	23,06 €	23,39 €	23,26 €	23,73 €	-2%	

Frais de tenue de compte (par an)						
Var 11-12		oct 2010	avr 2011	oct 2011	avr 2012	oct 2012
-16,0%	Réunion Moy	29,26 €	23,54 €	23,64 €	19,72 €	19,85 €
-1,1%	Mayotte Moy	30,97 €	26,48 €	25,07 €	24,65 €	24,79 €
-1,2%	Guadeloupe Moy	43,29 €	29,90 €	29,60 €	29,12 €	29,25 €
-0,7%	Martinique Moy	43,66 €	29,67 €	29,59 €	29,28 €	29,39 €
-0,4%	Guyane Moy	26,40 €	17,18 €	16,35 €	16,23 €	16,29 €
gratuit	SPM Moy	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
-6%	DOM Moy	36,38 €	26,33 €	26,17 €	24,37 €	24,49 €

Frais de tenue de compte sans mouvement (par an)						
Var 11-12		oct 2010	avr 2011	oct 2011	avr 2012	oct 2012
22,7%	Réunion Moy	15,13 €	15,21 €	15,27 €	8,39 €	18,74 €
138,7%	Mayotte Moy	7,65 €	8,14 €	8,22 €	8,31 €	19,62 €
32,1%	Guadeloupe Moy	37,56 €	33,49 €	30,36 €	29,54 €	40,10 €
16,7%	Martinique Moy	36,27 €	39,86 €	38,82 €	37,27 €	45,30 €
117,4%	Guyane Moy	35,72 €	26,68 €	18,48 €	21,30 €	40,18 €
-4,3%	SPM Moy	27,99 €	28,16 €	28,16 €	26,95 €	26,95 €
28%	DOM Moy	27,54 €	26,82 €	25,25 €	21,98 €	32,33 €

	Baisse du tarif
	Hausse du tarif

	Tarif inférieur ou égal au tarif métropolitain
	Tarif supérieur au tarif métropolitain

Annexe 5 - Synthèse de l'évolution et du niveau des tarifs bancaires « hors standard » (tarifs moyens tous DOM)

Frais de mise en place Virement permanent

Var 11-12		oct 2010	avr 2011	oct 2011	avr 2012	oct 2012
gratuit	Réunion Moy	0,52 €	0,52 €	0,52 €	0,00 €	0,00 €
3,2%	Mayotte Moy	1,78 €	1,86 €	1,86 €	1,92 €	1,92 €
6,7%	Guadeloupe Moy	0,17 €	0,15 €	0,15 €	0,16 €	0,16 €
0,0%	Martinique Moy	0,98 €	0,86 €	0,86 €	0,86 €	0,86 €
197,5%	Guyane Moy	1,18 €	0,40 €	0,40 €	1,19 €	1,19 €
43,6%	SPM Moy	7,78 €	7,82 €	7,82 €	11,23 €	11,23 €
-24%	DOM Moy	0,66 €	0,58 €	0,58 €	0,44 €	0,44 €

Frais Virement permanent (par virement)

Var 11-12		oct 2010	avr 2011	oct 2011	avr 2012	oct 2012
-7,1%	Réunion Moy	1,27 €	1,27 €	1,27 €	1,18 €	1,18 €
-1,6%	Mayotte Moy	1,27 €	1,29 €	1,29 €	1,27 €	1,27 €
0,0%	Guadeloupe Moy	1,34 €	0,95 €	0,95 €	0,94 €	0,95 €
9,9%	Martinique Moy	0,99 €	0,91 €	0,91 €	1,00 €	1,00 €
32,7%	Guyane Moy	1,28 €	1,01 €	1,01 €	1,34 €	1,34 €
21,7%	SPM Moy	0,23 €	0,23 €	0,23 €	0,26 €	0,28 €
1%	DOM Moy	1,21 €	1,07 €	1,07 €	1,08 €	1,08 €

Opposition sur virement

Var 11-12		oct 2010	avr 2011	oct 2011	avr 2012	oct 2012
S.O	Réunion Moy	3,45 €	3,38 €	0,00 €	0,00 €	3,47 €
S.O	Mayotte Moy	4,26 €	3,96 €	0,00 €	0,00 €	3,79 €
S.O	Guadeloupe Moy	3,02 €	3,09 €	0,00 €	0,00 €	3,26 €
S.O	Martinique Moy	2,29 €	2,33 €	0,00 €	0,00 €	2,48 €
S.O	Guyane Moy	6,19 €	6,10 €	0,00 €	0,00 €	6,31 €
S.O	SPM Moy	NS	0,00 €	0,00 €	NS	NS
S.O	DOM Moy	3,23 €	3,21 €	0,00 €	0,00 €	3,36 €

Frais de rejet virement

Var 11-12		oct 2010	avr 2011	oct 2011	avr 2012	oct 2012
-6,3%	Réunion Moy	10,22 €	7,32 €	7,32 €	6,77 €	6,86 €
2,3%	Mayotte Moy	14,47 €	14,50 €	14,50 €	14,73 €	14,83 €
1,9%	Guadeloupe Moy	7,97 €	8,41 €	8,41 €	8,48 €	8,57 €
1,6%	Martinique Moy	5,94 €	7,01 €	7,01 €	7,05 €	7,12 €
2,8%	Guyane Moy	10,35 €	11,50 €	11,50 €	11,64 €	11,82 €
-4,3%	SPM Moy	9,72 €	9,78 €	9,78 €	9,36 €	9,36 €
-1%	DOM Moy	8,66 €	8,02 €	8,02 €	7,84 €	7,93 €

Forfait sans chéquier / GPA (par mois)

Var 11-12		oct 2010	avr 2011	oct 2011	avr 2012	oct 2012
-1,1%	Réunion Moy	NS	2,80 €	2,80 €	2,83 €	2,77 €
S.O	Mayotte Moy	1,56 €	1,53 €	NS	NS	NS
11,5%	Guadeloupe Moy	3,12 €	2,71 €	2,78 €	3,10 €	3,10 €
13,3%	Martinique Moy	3,20 €	2,83 €	2,85 €	3,23 €	3,23 €
-15,9%	Guyane Moy	3,16 €	3,55 €	3,72 €	3,13 €	3,13 €
S.O	SPM Moy	NS	NS	NS	NS	NS
4%	DOM Moy	2,97 €	2,80 €	2,88 €	3,01 €	2,99 €

Opposition sur chèque

Var 11-12		oct 2010	avr 2011	oct 2011	avr 2012	oct 2012
-21,5%	Réunion Moy	14,04 €	11,79 €	11,79 €	9,25 €	9,25 €
0,0%	Mayotte Moy	16,93 €	16,58 €	11,63 €	11,63 €	11,63 €
0,5%	Guadeloupe Moy	15,13 €	14,29 €	14,13 €	14,20 €	14,20 €
0,3%	Martinique Moy	16,46 €	15,23 €	15,18 €	15,23 €	15,23 €
1,0%	Guyane Moy	14,56 €	14,68 €	14,28 €	14,42 €	14,42 €
-5,3%	SPM Moy	9,95 €	10,70 €	10,70 €	10,88 €	10,13 €
-7%	DOM Moy	15,06 €	13,65 €	13,42 €	12,44 €	12,43 €

Lettre d'injonction (ou information préalable)

Var 11-12		oct 2010	avr 2011	oct 2011	avr 2012	oct 2012
37,6%	Réunion Moy	3,78 €	1,94 €	1,94 €	2,67 €	2,67 €
4,2%	Mayotte Moy	7,25 €	7,06 €	7,06 €	7,36 €	7,36 €
8,1%	Guadeloupe Moy	8,70 €	7,45 €	7,49 €	8,10 €	8,10 €
7,3%	Martinique Moy	9,94 €	8,18 €	8,19 €	8,79 €	8,79 €
-1,5%	Guyane Moy	6,07 €	4,68 €	4,77 €	4,70 €	4,70 €
-4,3%	SPM Moy	11,66 €	11,73 €	11,73 €	11,23 €	11,23 €
10%	DOM Moy	6,95 €	5,34 €	5,35 €	5,90 €	5,90 €

Frais de rejet de chèque < 50 € (décret 2007-1611)

Var 11-12		oct 2010	avr 2011	oct 2011	avr 2012	oct 2012
0,1%	Réunion Moy	28,35 €	28,33 €	28,33 €	28,35 €	28,35 €
-0,2%	Mayotte Moy	28,21 €	28,15 €	28,15 €	28,08 €	28,08 €
0,2%	Guadeloupe Moy	27,57 €	27,59 €	27,59 €	27,61 €	27,64 €
0,2%	Martinique Moy	27,79 €	27,66 €	27,66 €	27,70 €	27,71 €
-0,1%	Guyane Moy	27,47 €	27,37 €	27,37 €	27,33 €	27,33 €
-5,0%	SPM Moy	30,00 €	27,65 €	27,65 €	26,26 €	26,26 €
0%	DOM Moy	27,95 €	27,90 €	27,90 €	27,91 €	27,92 €

Frais de rejet de chèque > 50 € (décret 2007-1611)

Var 11-12		oct 2010	avr 2011	oct 2011	avr 2012	oct 2012
0,0%	Réunion Moy	46,90 €	46,91 €	46,91 €	46,93 €	46,93 €
0,1%	Mayotte Moy	46,42 €	46,48 €	46,48 €	46,53 €	46,53 €
0,1%	Guadeloupe Moy	46,27 €	46,27 €	46,27 €	46,25 €	46,30 €
0,1%	Martinique Moy	46,82 €	46,67 €	46,67 €	46,67 €	46,70 €
-0,1%	Guyane Moy	44,86 €	44,80 €	44,80 €	44,74 €	44,74 €
0,4%	SPM Moy	50,00 €	46,09 €	46,09 €	46,26 €	46,26 €
0%	DOM Moy	46,59 €	46,53 €	46,53 €	46,54 €	46,55 €

Délivrance d'un chèque de banque

Var 11-12		oct 2010	avr 2011	oct 2011	avr 2012	oct 2012
-9,9%	Réunion Moy	12,85 €	11,55 €	11,59 €	10,41 €	10,44 €
-0,1%	Mayotte Moy	13,26 €	13,17 €	10,64 €	10,60 €	10,63 €
0,0%	Guadeloupe Moy	15,24 €	14,95 €	14,69 €	14,66 €	14,69 €
-2,7%	Martinique Moy	17,13 €	16,97 €	16,88 €	16,40 €	16,42 €
1,7%	Guyane Moy	16,25 €	16,45 €	15,76 €	15,97 €	16,03 €
13,3%	SPM Moy	8,17 €	8,15 €	8,15 €	9,23 €	9,23 €
-4%	DOM Moy	14,79 €	14,17 €	13,97 €	13,36 €	13,40 €

Opposition sur carte bancaire

Var 11-12		oct 2010	avr 2011	oct 2011	avr 2012	oct 2012
50,0%	Réunion Moy	0,02 €	0,02 €	0,02 €	0,03 €	0,03 €
gratuit	Mayotte Moy	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
4,5%	Guadeloupe Moy	0,22 €	0,22 €	0,22 €	0,23 €	0,23 €
0,0%	Martinique Moy	0,15 €	0,16 €	0,16 €	0,16 €	0,16 €
gratuit	Guyane Moy	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
gratuit	SPM Moy	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
0%	DOM Moy	0,11 €				

Carte bancaire VISA premier

Var 11-12		oct 2010	avr 2011	oct 2011	avr 2012	oct 2012
1,5%	Réunion Moy	124,51 €	124,22 €	124,94 €	126,44 €	126,77 €
0,8%	Mayotte Moy	127,45 €	128,02 €	125,09 €	125,71 €	126,06 €
1,6%	Guadeloupe Moy	124,76 €	125,51 €	125,80 €	127,49 €	127,79 €
2,1%	Martinique Moy	121,69 €	122,81 €	123,04 €	125,43 €	125,66 €
1,3%	Guyane Moy	125,04 €	125,95 €	126,55 €	127,63 €	128,23 €
1,9%	SPM Moy	120,89 €	120,87 €	120,87 €	122,50 €	123,13 €
2%	DOM Moy	123,94 €	124,40 €	124,76 €	126,49 €	126,81 €

Carte bancaire VISA premier: droit d'entrée

Var 11-12		oct 2010	avr 2011	oct 2011	avr 2012	oct 2012
gratuit	Réunion Moy	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
gratuit	Mayotte Moy	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
gratuit	Guadeloupe Moy	4,99 €	0,97 €	0,97 €	0,97 €	0,00 €
gratuit	Martinique Moy	3,17 €	0,56 €	0,56 €	0,57 €	0,00 €
gratuit	Guyane Moy	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
gratuit	SPM Moy	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
gratuit	DOM Moy	2,11 €	0,39 €	0,39 €	0,39 €	0,00 €

Opposition de prélèvement au guichet

Var 11-12		oct 2010	avr 2011	oct 2011	avr 2012	oct 2012
-2,7%	Réunion Moy	0,04 €	1,83 €	1,83 €	1,78 €	1,78 €
gratuit	Mayotte Moy	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
-2,7%	Guadeloupe Moy	0,41 €	1,87 €	1,87 €	1,82 €	1,82 €
4,0%	Martinique Moy	0,29 €	1,75 €	1,75 €	1,82 €	1,82 €
gratuit	Guyane Moy	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
8,9%	SPM Moy	12,28 €	12,26 €	12,26 €	13,35 €	13,35 €
-1%	DOM Moy	0,25 €	1,69 €	1,69 €	1,68 €	1,68 €

Opposition de prélèvement par internet/téléphone

Var 11-12		oct 2010	avr 2011	oct 2011	avr 2012	oct 2012
gratuit	Réunion Moy	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
gratuit	Mayotte Moy	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
gratuit	Guadeloupe Moy	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
S.O	Martinique Moy	NS	NS	NS	NS	NS
gratuit	Guyane Moy	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
S.O	SPM Moy	NS	NS	NS	NS	NS
gratuit	DOM Moy	0,00 €				

Frais de rejet de prélèvement (décret 2007-1611)

Var 11-12		oct 2010	avr 2011	oct 2011	avr 2012	oct 2012
0,6%	Réunion Moy	16,75 €	16,82 €	16,82 €	16,82 €	16,92 €
2,3%	Mayotte Moy	15,99 €	16,27 €	16,27 €	16,53 €	16,64 €
13,9%	Guadeloupe Moy	16,59 €	14,62 €	15,00 €	17,00 €	17,09 €
13,4%	Martinique Moy	17,35 €	15,28 €	15,41 €	17,41 €	17,48 €
1,2%	Guyane Moy	13,12 €	13,11 €	14,10 €	14,09 €	14,27 €
0,0%	SPM Moy	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €
7%	DOM Moy	16,63 €	15,62 €	15,81 €	16,84 €	16,94 €

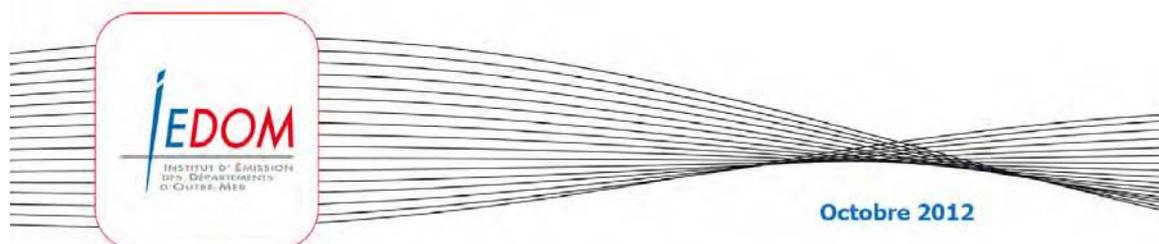
Transfert du CEL, PEL vers un autre EC

Var 11-12		oct 2010	avr 2011	oct 2011	avr 2012	oct 2012
-39,0%	Réunion Moy	59,61 €	48,55 €	48,55 €	29,60 €	29,60 €
-11,4%	Mayotte Moy	35,24 €	31,69 €	31,69 €	28,08 €	28,08 €
1,0%	Guadeloupe Moy	67,31 €	52,30 €	52,30 €	52,53 €	52,80 €
-1,9%	Martinique Moy	57,53 €	56,88 €	56,88 €	55,57 €	55,81 €
-3,5%	Guyane Moy	51,87 €	52,55 €	52,55 €	51,56 €	50,69 €
15,4%	SPM Moy	18,06 €	17,69 €	17,69 €	20,41 €	20,41 €
-15%	DOM Moy	59,61 €	51,26 €	51,26 €	43,34 €	43,41 €

Frais ATD, saisie

Var 11-12		oct 2010	avr 2011	oct 2011	avr 2012	oct 2012
0,3%	Réunion Moy	100,35 €	97,29 €	93,21 €	92,84 €	93,50 €
2,4%	Mayotte Moy	99,53 €	100,22 €	98,90 €	100,59 €	101,30 €
0,6%	Guadeloupe Moy	102,43 €	102,63 €	102,63 €	102,78 €	103,27 €
0,9%	Martinique Moy	96,73 €	97,64 €	97,64 €	97,79 €	98,56 €
1,8%	Guyane Moy	85,99 €	87,52 €	87,52 €	87,72 €	89,08 €
15,2%	SPM Moy	63,71 €	71,02 €	71,02 €	81,82 €	81,82 €
1%	DOM Moy	98,85 €	98,09 €	96,48 €	96,48 €	97,16 €

Annexe 6 - L'Observatoire semestriel des tarifs bancaires d'octobre 2012



Observatoire des tarifs bancaires aux particuliers dans les DOM et la collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon

L'IEDOM établit l'observatoire public des tarifs bancaires dans les DOM, conformément à la loi sur la régulation bancaire et financière (art. 81). La collecte et le traitement des données couvrent l'ensemble des établissements bancaires installés dans les six géographies, à partir de leurs documents publics de tarification. Cet observatoire d'octobre 2012 reprend les dernières données publiées par le Comité Consultatif du Secteur Financier pour la métropole, c'est-à-dire les tarifs en vigueur au 1^{er} juillet 2011, selon la même méthodologie que celle appliquée par l'IEDOM. L'échantillon du CCSF porte sur 126 établissements de crédit représentant 98,5% des parts de marché des comptes de particuliers.

- Par rapport au précédent observatoire (avril 2012), 58% des tarifs moyens des services bancaires sont en très légère hausse contre 42% stables ou en faible baisse. L'augmentation la plus significative concerne les frais pour un compte sans mouvement (par an), dont la moyenne passe de 20,35 à 32,61 euros (+60%).
- 69% des services bancaires les plus couramment utilisés (les tarifs standards) dans les DOM apparaissent moins élevés qu'en métropole. L'écart le plus important porte sur la mise en place d'une autorisation de prélèvement.

Nota bene : ● la structure des places bancaires, avec parfois le poids important de certains établissements, explique les écarts sensibles entre les géographies. ● l'observatoire ne retient que les valeurs unitaires de services et ne présente pas les forfaits aux définitions multiples et propres à chaque établissement de crédit. ● La liste des onze services et tarifs standard est soulignée en bleu dans la présente publication.

Tarification moyenne des services bancaires aux particuliers dans les DOM et la collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon au 1^{er} octobre 2012

en euros	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	Mayotte	Saint-Pierre-et-Miquelon	Moyenne DOM	Moyenne CCSF
GESTION DE COMPTE								
FRAIS DE TENUE DE COMPTE (par an)	25,25	16,67	29,39	19,27	24,79	0,00	24,32	50
FRAIS POUR UN COMPTE SANS MOUVEMENT (par an)	40,10	40,20	45,30	19,13	19,62	26,95	32,61	
ABONNEMENT PERMETTANT DE GERER SES COMPTES SUR L'INTERNET (par mois)	0,84	0,90	1,02	0,13	0,64	0,00	0,60	0,71
PRODUIT OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS (par mois)	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	2,22
PRODUIT OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS (par message)	NS	0,28	0,36	NS	0,38	NS	NS	0,25
CHEQUES								
FORFAIT SANS CHEQUIER / GPA (par mois)	3,10	3,14	3,23	2,70	NS	NS	2,99	
OPPOSITION SUR CHEQUE	14,20	14,46	15,23	9,34	11,63	10,13	12,50	
LETTRE D'INJONCTION (ou INFORMATION PREALABLE)	8,10	4,87	8,79	2,73	7,36	11,23	5,96	
FRAIS DE REJET (décret 2007-1831)								
< 50€	27,64	27,37	27,71	28,33	28,08	26,26	27,91	
> 50€	46,30	44,83	46,70	46,80	46,53	46,26	46,53	
DÉLIVRANCE D'UN CHEQUE DE BANQUE	14,68	16,02	16,42	10,46	10,63	9,23	13,43	
VIREMENT SEPA								
- Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro en agence (par virement)	4,06	3,87	3,53	3,39	3,59	3,20	3,63	3,49
- Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro par internet (par virement)	0,02	0,05	0,01	0,00	NS	NS	0,01	0,01
- permanent (frais de mise en place)	0,16	1,23	0,86	0,00	1,92	11,23	0,44	
- permanent (par virement)	0,96	1,33	1,00	1,17	1,27	0,28	1,08	
OPPOSITION SUR VIREMENT	3,26	6,20	2,48	3,54	3,79	NS	3,38	
FRAIS DE REJET VIREMENT	8,57	11,67	7,12	7,01	14,83	9,36	7,99	
PRELEVEMENT								
Mise en place d'une autorisation de prélèvement	0,26	1,40	2,71	0,20	1,28	0,00	0,97	2,96
Frais par prélèvement	0,04	0,00	0,03	0,49	0,88	0,37	0,24	0
OPPOSITION SUR PRELEVEMENT								
- en agence	1,82	0,00	1,62	1,81	0,00	13,35	1,69	
- par internet/téléphone	0,00	0,00	NS	0,00	0,00	NS	0,00	
FRAIS DE REJET PRELEVEMENT (décret 2007-1611)	17,06	14,34	17,48	16,86	16,64	20,00	16,92	
CARTE BANCAIRE								
- Carte de paiement internationale à débit différé	43,73	44,32	43,31	43,13	43,91	43,80	43,43	43,83
- Carte de paiement internationale à débit immédiat	37,08	37,75	36,27	37,07	36,97	34,78	36,90	36,94
- Carte bancaire VISA premier	127,79	128,03	125,66	126,75	126,06	123,13	126,79	
- Carte bancaire VISA premier: droit d'entrée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Carte de paiement à autorisation systématique	28,29	28,77	27,43	29,77	28,51	32,75	28,70	29,54
- Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale	0,21	0,38	0,32	0,22	0,23	0,00	0,25	0,81
OPPOSITION SUR CARTE BANCAIRE	0,23	0,00	0,16	0,03	0,00	0,00	0,11	
DIVERS								
FRAIS ATD, SAISIE	103,27	89,10	98,56	93,36	101,30	81,82	97,13	
COMMISSION D'INTERVENTION	10,98	7,95	9,70	8,86	9,21	5,88	9,54	8,29
Assurance perte ou vol des moyens de paiement	24,36	24,51	25,26	22,32	22,14	NS	23,72	24,28
TRANSFERT DANS UNE AUTRE BANQUE								
- au CÉL, PEL	52,81	50,76	55,81	30,22	28,08	20,41	43,77	
NS : Sans Objet (service non proposé) NS : Non significatif (nombre d'observations insuffisant)								

Méthodologie : les tarifs présentés sont des tarifs moyens par géographie. Chaque tarif est pondéré par le nombre de comptes ordinaires de particuliers détenus par l'établissement. La moyenne DOM tient compte du poids de chaque géographie (nombre total de comptes ordinaires de particuliers).

GUADELOUPE
Tarification moyenne des services bancaires à la Guadeloupe au 1^{er} octobre 2012

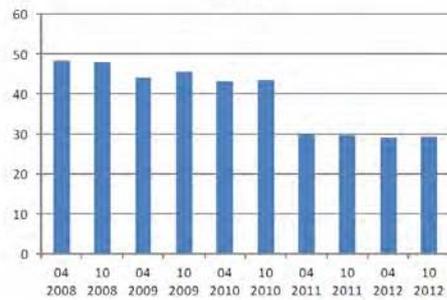
ET EUROIS	BRED-SP	CEPAC	BNPP GUADELOUPE	CICGMS	CICROMOM	YOMAG	SOBA	BICAG	LA BANQUE POSTALE	BDJF	Moyenne Guadeloupe	Moyenne CCSF
GESTION DE COMPTE												
FRAIS DE TENUE DE COMPTE (par an)	0	56,00	66,00	48,00	0	34,00	38,30	59,45	3,85	68,30	29,25	50
FRAIS POUR UN COMPTE SANS MOUVEMENT (par an)	64,40	0	0	42,00	57,28	32,60	35,00	40,00	35,00	160,00	40,10	1
ABONNEMENT PERMETTANT DE GERER SES COMPTES SUR L'INTERNET (par mois)	0	0	4,50	0	4,78	3,00	4,50	3,50	0	3,90	0,84	0,71
PRODUIT OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS (par mois)	1,00	2,00	50	0	50	1,00	1,72	50	50	50	NS	2,22
PRODUIT OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS (par message)	0,50	50	50	0,50	50	0,25	0,70	50	0,20	50	NS	0,25
CHEQUES												
FORFAIT SANS CHEQUIER / GPA (par mois)	4,00	3,00	2,95	2,90	0	3,55	50	3,90	2,35	5,00	3,10	
OPPOSITION SUR CHEQUE	18,45	14,00	20,00	12,00	18,15	17,95	23,00	18,00	10,00	20,00	14,50	
LETTRE D'INJONCTION (ou INFORMATION PREALABLE)	8,50	6,00	15,00	16,00	7,00	15,25	17,00	8,50	0	5,00	8,10	
FRAIS DE REJET (Arrêté 2007-1611)												
< 50€	20,43	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	28,00	25,00	27,64	
> 50€	40,43	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	43,66	45,00	46,30	
DELIVRANCE D'UN CHEQUE DE BANQUE	20,95	10,80	20,00	9,00	23,71	14,00	32,50	20,00	10,00	40,00	14,69	
VIREMENT SEPA												
- virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro en agence (par virement)	3,88	3,10	5,00	5,00	3,46	4,08	4,90	4,40	3,30	5,00	4,06	3,49
- virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro par internet (par virement)	0	0	0	0	0	0	1,00	0	0	0	0,02	0,01
- permanent (frais de mise en place)	0	0	0	0	0	5,05	5,00	0	0	0	0,16	
- permanent (par virement)	1,13	1,10	1,05	0	1,00	0	1,50	4,60	0,98	3,00	0,95	
OPPOSITION SUR VIREMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	10,60	0	3,26	
FRAIS DE REJET VIREMENT	20,00	0	20,00	0	10,43	5,12	0	0	10,66	0	8,57	
PRELEVEMENT												
Mise en place d'une autorisation de prélèvement	0	0	0	0	0	10,00	0	10,00	0	0	0,26	2,90
Frais par prélèvement	0	0	0	0	2,70	0	0	0	0	0	0,04	0
OPPOSITION SUR PRELEVEMENT												
- en agence	0	14,00	0	0	29,08	0	0	0	0	0	1,82	
- par Internet/téléphone	0	0	0	0	50	50	0	50	0	50	0,00	
FRAIS DE REJET PRELEVEMENT (décret 2007-1611)	20,00	20,00	20,00	20,00	19,90	17,94	20,00	20,00	10,66	20,00	17,09	
CARTE BANCAIRE												
- Carte de paiement internationale à débit différé	45,90	36,00	40,00	45,00	40,00	42,75	45,00	45,00	43,00	45,00	43,73	43,03
- Carte de paiement internationale à débit immédiat	39,00	36,00	40,00	35,00	37,00	31,90	35,00	36,00	37,50	33,00	37,08	36,94
- Carte bancaire VISA premier	137,00	125,00	132,00	125,00	126,00	118,15	127,00	126,00	125,00	130,00	127,79	
- Carte bancaire VISA premier: droit d'entrée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00	
- Carte de paiement à autorisation systématique	30,64	32,00	32,00	37,00	33,00	21,07	0	32,00	28,50	25,00	28,29	29,54
- Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0,65	0	0,20	0,31
OPPOSITION SUR CARTE BANCAIRE	0	0	0	0	35,73	0	0	0	0	0	0,23	
DIVERS												
FRAIS ATD, SAISIE	111,85	98,00	140,00	120,00	119,00	85,00	139,00	130,00	70,00	110,00	103,27	
COMMISSION D'INTERVENTION	9,57	15,00	16,50	13,50	7,60	4,50	10,30	14,00	6,70	12,00	10,93	8,29
Assurance perte ou vol des moyens de paiement	24,00	18,30	32,00	26,00	50	26,00	29,95	35,00	22,00	22,87	24,35	24,28
TRANSFERT DANS UNE AUTRE BANQUE												
- du CCL PDL	64,35	64,50	60,00	49,00	56,51	50,00	75,00	67,00	40,00	60,00	52,80	

SO : Sans Objet (service non proposé)
 NS : Non significatif (nombre d'observations insuffisant)

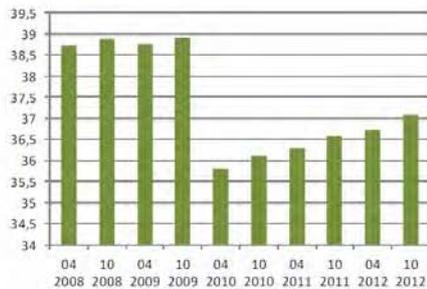
**Evolution des tarifs moyens
entre avril 2012 et octobre 2012**



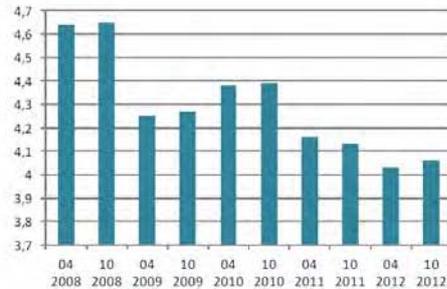
**Evolution des frais de tenue de compte
(en euros)**



**Evolution de la tarification de la carte VISA à débit immédiat
(en euros)**



**Evolution d'un virement SEPA occasionnel externe
dans la zone euro en agence
(en euros)**

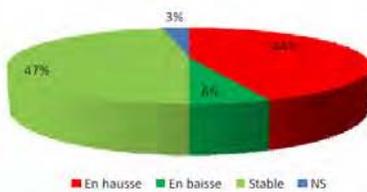


GUYANE
Tarification moyenne des services bancaires en Guyane au 1^{er} octobre 2012

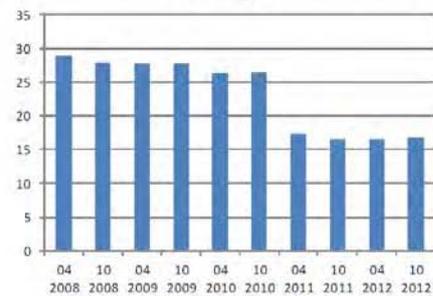
en euros	ERED-BF	ENP-GUYANE	FCMO	BFCAE	CPGAMMO	LA BANQUE POSTALE	BDP	Moyenne Guyane	Moyenne CCF
GESTION DE COMPTE									
FRAIS DE TENUE DE COMPTE (par an)	0	60,00	34,00	59,40	48,00	3,20	60,96	16,67	2,0
FRAIS POUR UN COMPTE SANS MOUVEMENT (par an)	64,40	27,00	32,40	40,00	60,00	65,00	160,00	40,20	
ABONNEMENT PERMETTANT DE GERER SES COMPTES SUR L'INTERNET (par mois)	0	4,50	3,00	3,50	0	0	3,00	0,90	0,71
PRODUIT OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS (par mois)	1,00	50	1,00	50	0	50	50	NE	2,23
PRODUIT OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS (par message)	0,50	50	0,20	50	0,50	0,75	50	0,75	0,25
CHÈQUES									
PORRAI SANS CHÈQUELIER / GPA (par mois)	4,00	2,95	3,55	9,95	90	2,35	5,00	3,14	
OPPOSITION SUR CHÈQUE	18,40	20,00	17,90	18,00	15,00	20,00	20,00	14,46	
LETTRE D'INJECTION (ou INFORMATION PREALABLE)	8,50	15,00	15,25	8,50	14,00	0	5,00	4,87	
FRAIS DE REJET (décret 2007-1611)									
- > 50€	20,43	30,00	30,00	30,00	30,00	28,00	25,00	27,37	
- > 50€	40,43	50,00	50,00	50,00	50,00	43,66	45,00	44,88	
DÉLIVRANCE D'UN CHÈQUE DE BANQUE	20,95	40,00	14,00	20,00	18,00	10,00	40,00	16,02	
VIREMENT SEPA									
- Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro en agence (par virement)	3,89	0,83	4,08	4,40	3,00	3,80	5,00	3,87	3,43
- Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro par Internet (par virement)	0	0	0	1,00	0	0	0	0,09	0,01
- permanent (frais de mise en place)	0	8,00	5,05	0	0	0	0	1,33	
- permanent (par virement)	1,13	3,00	0	4,60	1,00	0,98	3,00	1,33	
OPPOSITION SUR VIREMENT	0	0	0	0	0	10,60	0	6,20	
FRAIS DE REJET VIREMENT	20,00	20,00	9,12	0	0	10,60	0	11,67	
PRÉLEVEMENT									
Mise en place d'une autorisation de prélèvement	0	0	10,00	10,00	5,42	0	0	1,40	2,06
Frais par prélèvement	0	0	0	0	0	0	0	0,00	0
OPPOSITION SUR PRÉLEVEMENT									
- en agence	0	0	0	0	0	0	0	0,00	
- par Internet/Téléphone	0	50	50	50	0	0	50	0,00	
FRAIS DE REJET PRÉLEVEMENT (décret 2007-1611)	20,00	20,00	17,94	20,00	20,00	10,00	20,00	14,34	
CARTE BANCAIRE									
- Carte de paiement internationale à débit différé	45,90	50,00	42,70	45,00	45,00	43,00	45,00	44,33	44,33
- Carte de paiement internationale à débit immédiat	39,90	42,00	31,90	36,00	36,00	37,50	33,00	37,75	36,34
- Carte bancaire VISA premier	137,00	145,00	118,15	136,00	134,00	125,00	130,00	128,08	
- Carte bancaire VISA premier: droit d'entrée	0	0	0	0	0	0	0	0,00	
- Carte de paiement à autorisation systématique	30,64	32,00	21,07	32,00	29,00	28,50	25,00	29,77	29,54
- Retrait en euros dans un CAD d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale	0	0	0	0	0	10,65	0	0,38	0,81
OPPOSITION SUR CARTE BANCAIRE	0	0	0	0	0	0	0	0,00	
DIVERS									
FRAIS ATD, SAISIE	113,85	140,00	85,00	130,00	107,38	70,00	110,00	89,10	
COMMISSION D'INTERVENTION	9,37	11,00	4,30	14,00	11,90	6,70	12,00	7,98	8,28
Assurance perte ou vol des moyens de paiement	24,00	32,00	26,00	35,00	31,00	22,00	22,80	24,50	24,28
TRANSFERT DANS UNE AUTRE BANQUE									
- SUCCÈS, PEE	64,30	80,00	50,00	67,00	65,00	40,00	60,00	50,79	

0: Sans objet (service non proposé)
NS: Non significatif (nombre d'observations insuffisant)

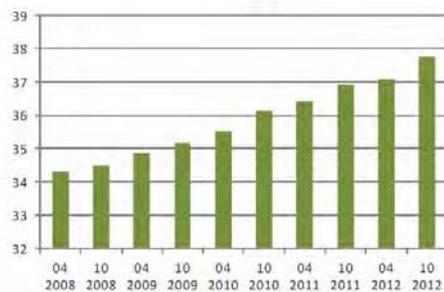
Evolution des tarifs moyens entre avril 2012 et octobre 2012



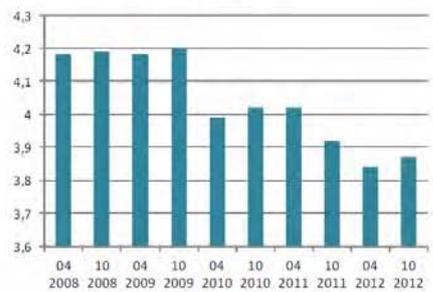
Evolution des frais de tenue de compte (en euros)



Evolution de la tarification de la carte VISA à débit immédiat (en euros)



Evolution d'un virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro en agence (en euros)

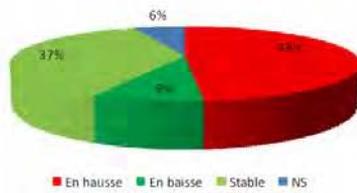


MARTINIQUE Tarification moyenne des services bancaires à la Martinique au 1^{er} octobre 2012

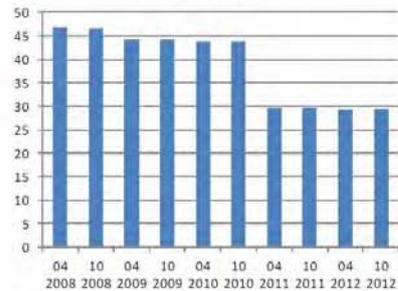
en euros	BRED-SP	CEPAC	BNPP MARTINIQUE	CRÉDITOMOM	FCMSG	SOBA	BFCAS	CRÉDITMID	LA BANQUE POSTALE	BDM	Moyenne Martinique	Moyenne CSEF
GESTION DE COMPTE												
FRAIS DE TENUE DE COMPTE (par an)	0	56,00	66,00	0	34,00	58,28	39,40	48,00	3,80	60,36	29,39	50
FRAIS POUR UN COMPTE SANS MOUVEMENT (par an)	64,40	0	27,00	67,28	32,40	35,00	40,00	60,00	35,00	160,00	45,34	
ABONNEMENT PERMETTANT DE GÉRER SES COMPTES SUR L'INTERNET (par mois)	0	0	4,50	4,78	3,00	4,50	3,50	0	0	3,90	1,00	0,71
PRODUIT OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS (par mois)	1,00	2,00	50	50	1,00	1,72	50	0	50	50	NS	2,22
PRODUIT OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS (par message)	0,50	50	50	50	0,20	0,70	50	0,50	0,21	50	0,36	0,25
CHEQUES												
FORTAÏT SANS CHEQUER / GPA (par mois)	4,00	3,00	2,99	0	3,50	50	9,90	50	2,10	5,00	3,22	
OPPOSITION SUR CHEQUE	11,43	14,00	17,00	18,15	17,50	23,00	18,00	15,00	10,00	20,00	15,23	
LETTRE D'INDICATION (ou INFORMATION PREALABLE)	8,50	6,00	15,00	7,62	15,25	17,00	8,50	14,00	0	5,00	8,79	
FRAIS DE REJET (décret 2007-1611)												
+ 50€	20,43	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	28,00	25,00	27,71	
> 50€	40,43	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	43,66	45,00	46,70	
DÉLIVRANCE D'UN CHEQUE DE BANQUE	20,95	10,85	20,00	23,71	14,00	32,50	20,00	18,00	10,00	40,00	16,42	
VIREMENT SEPA												
- Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro en agence (par virement)	3,82	3,10	3,45	3,46	4,00	4,90	4,40	3,00	3,30	5,00	3,59	2,49
- Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro par internet (par virement)	0	0	0	0	0	0	1,00	0	0	0	0,01	0,01
- permanent (frais de mise en place)	0	0	0	0	5,05	5,00	0	0	0	0	0,86	
- permanent (par virement)	1,13	1,10	1,50	1,00	0	1,50	4,60	1,00	0,98	3,00	1,00	
OPPOSITION SUR VIREMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	10,00	0	2,48	
FRAIS DE REJET VIREMENT	20,00	0	5,00	10,41	5,12	0	0	0	10,00	0	7,12	
PRELEVEMENT												
Mise en place d'une autorisation de prélèvement	0	0	0	0	10,00	0	10,00	5,40	0	0	2,71	2,94
Frais par prélèvement	0	0	0	2,70	0	0	0	0	0	0	0,08	0
OPPOSITION SUR PRELEVEMENT												
- en agence	0	14,00	0	29,08	0	0	0	0	0	0	1,82	
- par internet/téléphone	0	0	0	50	50	50	0	50	0	50	NS	
FRAIS DE REJET PRELEVEMENT (décret 2007-1611)	20,00	20,00	20,00	19,90	17,94	20,00	20,00	20,00	10,00	20,00	17,48	
CARTE BANCAIRE												
- Carte de paiement internationale à débit différé	45,90	30,00	44,00	46,00	42,75	45,00	45,00	45,00	43,00	45,00	43,31	43,83
- Carte de paiement internationale à débit immédiat	39,90	36,00	36,00	37,00	31,90	35,00	36,00	36,00	37,50	33,00	36,27	36,94
- Carte bancaire VISA premier	137,00	125,00	132,00	126,00	113,15	127,00	126,00	124,00	125,00	130,00	125,66	
- Carte bancaire VISA premier: droit d'entrée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00	
- Carte de paiement à autorisation systématique	30,64	32,00	25,25	23,00	21,07	0	32,00	29,00	28,50	25,00	27,43	29,54
- Retrait en euro dans un DAS d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale	0	0	0	0	0	0	0	0,85	0,60	0	0,32	0,81
OPPOSITION SUR CARTE BANCAIRE	0	0	0	15,73	0	0	0	0	0	0	0,16	
DIVERS												
FRAIS ATD, SAISIE	113,85	98,00	140,00	119,06	85,00	139,00	130,00	110,00	70,00	110,00	98,56	
COMMISSION D'INTERVENTION	9,57	15,00	16,50	7,60	4,50	10,50	14,00	11,00	6,70	12,00	9,70	8,29
Assurance perte ou vol des moyens de paiement	24,00	18,84	32,00	30	26,00	29,99	35,00	31,00	22,00	22,87	25,24	24,28
TRANSFERT DANS UNE AUTRE BANQUE												
Libérel, PIS	64,35	64,50	53,00	56,51	50,00	75,00	67,00	65,00	40,00	60,00	55,81	

NS : Sans Objet (service non proposé)
N5 : Non significatif (nombre d'observations insuffisant)

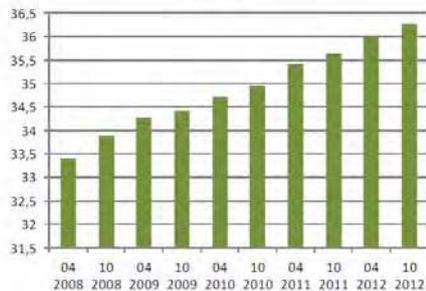
Evolution des tarifs moyens entre avril 2012 et octobre 2012



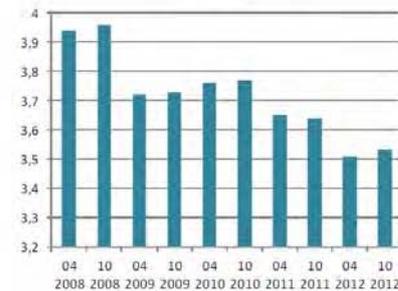
Evolution des frais de tenue de compte (en euros)



Evolution de la tarification de la carte VISA à débit immédiat (en euros)



Evolution d'un virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro en agence (en euros)

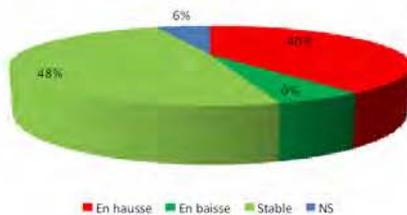


LA REUNION Tarification des services bancaires à La Réunion au 1^{er} octobre 2012

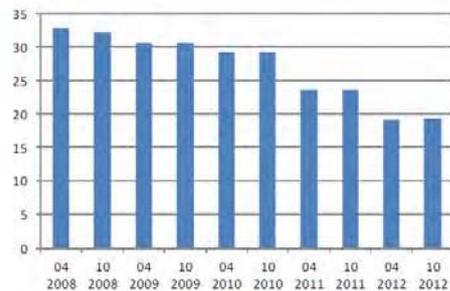
EN EUROS	BRED-BP	CEPAC	BB	CECIBANQ	RECO	CECAME	LA BANQUE POSTALE	BNPP REUNION	Moyenne Réunion	Moyenne CEF
GESTION DE COMPTES										
FRAIS DE TENUE DE COMPTE (par an)	0	12,40	40,00	0	40,00	24,00	3,80	48,00	13,27	50
FRAIS POUR UN COMPTE SANS MOUVEMENT (par an)	52,00	0	0	67,20	0	10,00	35,00	0	19,13	
ABONNEMENT PERMETTANT DE GERER SES COMPTES SUR L'INTERNET (par mois)	0	0	0	4,70	0	0	0	1,50	0,13	0,71
PRODUIT OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS (par mois)	1,00	2,00	1,00	50	1,00	1,50	50	2,00	NS	2,22
PRODUIT OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS (par message)	0,50	50	50	50	0,30	0,50	0,21	50	NS	0,35
CHEQUES										
FORFAIT SANS CHEQUER / GPA (par mois)	4,00	3,00	3,00	0	50	2,45	2,33	3,00	2,76	
OPPOSITION SUR CHEQUE	18,43	14,00	9,00	18,15	2,00	8,00	10,00	2,00	9,34	
LETTRE D'INCAUCION (ou INFORMATION PREALABLE)	8,50	6,00	0	7,62	16,00	0	0	0	2,78	
FRAIS DE RETET (décret 2007-1611)										
< 50€	20,43	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	28,00	30,00	28,32	
> 50€	40,43	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	43,66	50,00	46,86	
DELIVRANCE D'UN CHEQUE DE BANQUE	15,18	10,80	9,50	25,71	5,00	10,00	10,00	12,00	10,46	
VIREMENTS SEPA										
- Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro en agence (par virement)	3,82	3,20	3,84	3,46	3,20	3,25	3,30	3,49	3,39	3,40
- Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro par internet (par virement)	0	0	50	0	50	0	0	0	0,00	0,01
- permanent (frais de mise en place)	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00	
- permanent (par virement)	1,13	1,10	1,40	1,00	1,70	1,08	0,98	1,60	1,17	
OPPOSITION SUR VIREMENT	0	0	0	0	0	0	10,60	0	3,54	
FRAIS DE RETET VIREMENT	20,00	0	0	10,41	20,00	0	10,60	0	7,61	
PRELEVEMENT										
Mise en place d'une autorisation de prélèvement	0	0	0	0	3,00	0	0	0	0,20	2,90
Frais par prélèvement	0	0	0,60	2,70	1,80	1,70	0	0	0,49	0
OPPOSITION SUR PRELEVEMENT										
- en agence	0	14,00	0	29,08	0	0	0	0	1,81	
- par Internet/ Téléphone	0	0	50	50	0	0	0	50	0,00	
FRAIS DE RETET PRELEVEMENT (décret 2007-1611)	20,00	20,00	20,00	19,98	20,00	20,00	10,60	20,00	16,86	
CARTES BANCAIRES										
- Carte de paiement internationale à débit différé	45,90	36,00	45,00	46,00	44,00	44,00	43,00	46,00	41,13	43,83
- Carte de paiement internationale à débit immédiat	39,90	36,00	36,00	37,00	36,00	35,00	37,50	40,00	37,07	36,94
- Carte bancaire VISA premier	137,00	125,00	126,00	126,00	124,00	123,00	125,00	132,00	126,75	
- Carte bancaire VISA premier: droit d'entrée	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00	
- Carte de paiement à autorisation systématique	30,64	36,00	27,90	23,00	28,00	28,00	26,50	32,00	29,77	29,54
- Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale	0	0	0	0	0	0	0,65	0	0,22	0,81
OPPOSITION SUR CARTE BANCAIRE	0	0	0	15,71	0	0	0	0	0,03	
DIVERS										
FRAIS ATD, SAISIE	113,85	98,00	100,00	119,06	120,00	98,00	70,00	114,00	93,36	
COMMISSION D'INTERVENTION	9,57	9,40	12,00	7,60	11,00	9,20	6,70	9,50	8,86	8,29
Assurance perte ou vol des moyens de paiement	34,00	38,80	25,00	50	21,75	24,00	22,00	21,48	22,53	24,28
TRANSFERT DANS UNE AUTRE BANQUE										
- Au CEL, DEL	64,35	64,50	0	56,51	0	10,00	40,00	0	30,23	

SO : Sans Objet (service non proposé)
NS : Non significatif (nombre d'observations insuffisant)

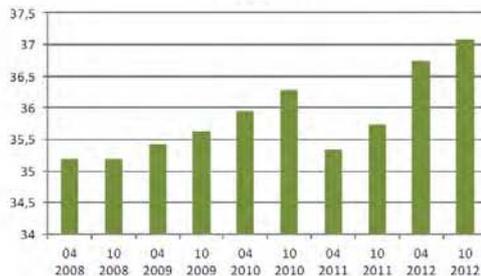
Evolution des tarifs moyens entre avril 2012 et octobre 2012



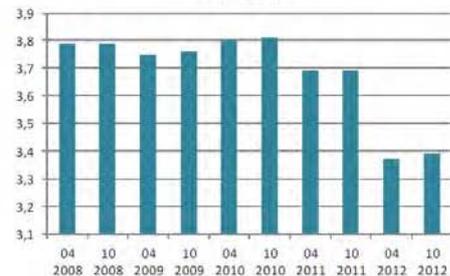
Evolution des frais de tenue de compte (en euros)



Evolution de la tarification de la carte VISA à débit immédiat (en euros)



Evolution d'un virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro en agence (en euros)

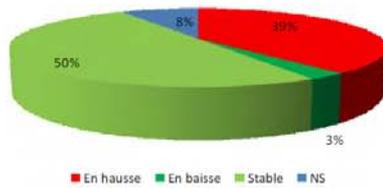


MAYOTTE Tarification des services bancaires à Mayotte au 1^{er} octobre 2012

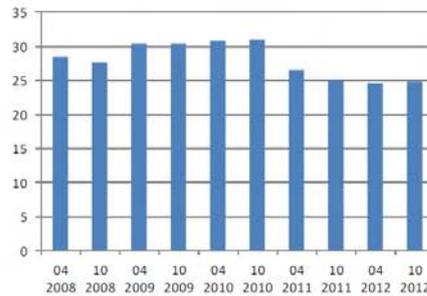
en euros	BRED-EP	BR	BFGR	CGAMR	LA BANQUE POSTALE	Moyenne Mayotte	Moyenne CSF
GESTION DE COMPTE							
FRAIS DE TENUE DE COMPTE (par an)	0	48,00	48,00	24,00	8,80	24,79	50
FRAIS POUR UN COMPTE SANS MOUVEMENT (par an)	52,00	0	0	10,00	35,00	19,62	
ABONNEMENT PERMETTANT DE GERER SES COMPTES SUR L'INTERNET (par mois)	0	0	1,50	0	0	0,64	0,71
PRODUIT OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS (par mois)	1,00	1,00	1,38	1,55	50	1,30	2,22
PRODUIT OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS (par message)	0,50	50	0,46	0,50	0,23	0,38	0,25
CHEQUES							
FORFAIT SANS CHEQUER / GPA (par mois)	4,00	3,00	50	2,45	2,33	NS	
OPPOSITION SUR CHEQUE	18,49	5,00	12,00	8,00	10,00	11,69	
LETTRE D'INDUCTION (ou INFORMATION PREALABLE)	8,50	0	14,75	0	0	7,36	
FRAIS DE REJET (décret 2007-1611)							
< 50€	20,43	30,00	30,00	30,00	28,00	28,08	
> 50€	40,43	50,00	50,00	50,00	43,66	46,53	
DELIVRANCE D'UN CHEQUE DE BANQUE	15,19	9,50	10,00	10,00	10,00	10,63	
VIREMENT SEPA							
Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro en agence (par virement)	3,83	3,84	3,80	3,25	3,30	3,59	3,49
- Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro par internet (par virement)	0	50	50	0	0	NS	0,01
- permanent (frais de mise en place)	0	0	4,50	0	0	1,92	
- permanent (par virement)	1,13	1,40	1,57	1,08	0,98	1,27	
OPPOSITION SUR VIREMENT	0	0	0	0	10,66	3,79	
FRAIS DE REJET VIREMENT	20,00	0	20,00	0	10,60	14,83	
PRELEVEMENT							
Mise en place d'une autorisation de prélèvement	0	0	3,00	0	0	1,28	2,96
Frais par prélèvement	0	0,60	1,80	1,70	0	0,88	0
OPPOSITION SUR PRELEVEMENT							
- en agence	0	0	0	0	0	0,00	
- par Internet/téléphone	0	50	0	0	0	0,00	
FRAIS DE REJET PRELEVEMENT (décret 2007-1611)	20,00	20,00	20,00	20,00	10,60	16,64	
CARTE BANCAIRE							
Carte de paiement internationale à débit différé	45,50	45,00	44,00	44,00	43,00	43,91	43,83
- Carte de paiement internationale à débit immédiat	39,90	36,00	36,00	35,00	37,50	36,97	36,94
- Carte bancaire VISA premier	137,00	128,00	124,00	123,00	125,00	126,04	
- Carte bancaire VISA premier: droit d'entrée	0	0	0	0	0	0,00	
- Carte de paiement à autorisation systématique	30,64	27,90	28,00	28,00	28,50	28,51	29,54
- Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale	0	0	0	0	0,60	0,29	0,81
OPPOSITION SUR CARTE BANCAIRE	0	0	0	0	0	0,00	
DIVERS							
FRAIS ATD, SAISIE	113,85	100,00	124,42	98,00	70,00	101,30	
COMMISSION D'INTERVENTION	5,57	12,00	11,00	9,20	6,70	9,21	8,29
Assurance perte ou vol des moyens de paiement	24,00	25,00	21,25	24,00	22,00	22,14	24,28
TRANSFERT DANS UNE AUTRE BANQUE							
- du CEL PEL	64,35	0	12,00	10,00	40,00	28,08	

SO : Sans Objet (service non proposé)
NS : Non significatif (nombre d'observations insuffisant)

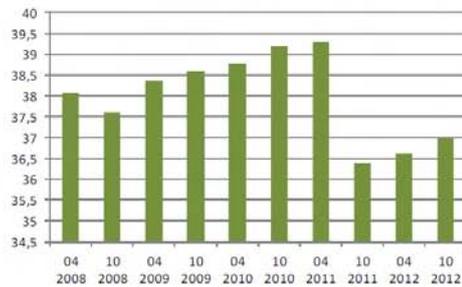
Evolution des tarifs moyens
entre avril 2012 et octobre 2012



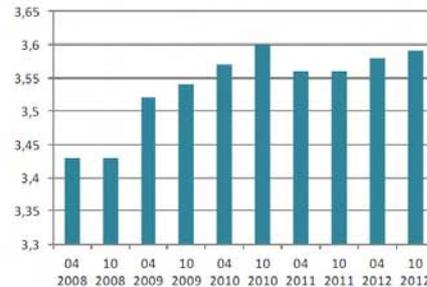
Evolution des frais de tenue de compte
(en euros)



Evolution de la tarification de la carte VISA à débit immédiat
(en euros)



Evolution d'un virement SEPA occasionnel externe
dans la zone euro en agence
(en euros)



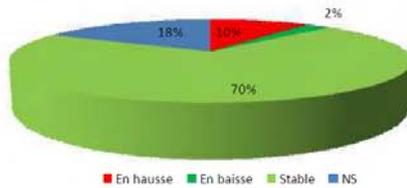
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Tarification moyenne des services bancaires à Saint-Pierre-et-Miquelon au 1^{er} octobre 2012

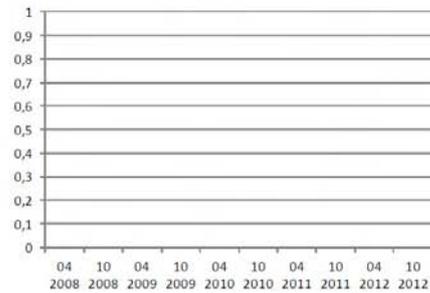
en euros	BDFPM	CEDF	Moyenne Saint-Pierre-et- Miquelon	Moyenne CCFP
GESTION DE COMPTE				
FRAIS DE TENUE DE COMPTE (par an)	0	0	0	50
FRAIS POUR UN COMPTE SANS MOUVEMENT (par an)	36,00	0	26,90	
ABONNEMENT PERMETTANT DE GÉRER SES COMPTES SUR L'INTERNET (par mois)	0	0	0	0,71
PRODUIT OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS (par mois)	50	2,50	NS	2,22
PRODUIT OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS (par message)	50	50	50	0,25
CHEQUES				
FORFAIT SANS CHEQUER / GPA (par mois)	50	3,29	NS	
OPPOSITION SUR CHEQUE	9,50	12,00	10,13	
LETTRE D'INJONCTION (ou INFORMATION PREALABLE)	15,00	0	11,29	
FRAIS DE REJET (décret 2007-1611)				
< 50€	25,00	30,00	26,26	
> 50€	45,00	50,00	46,26	
DÉLIVRANCE D'UN CHEQUE DE BANQUE	8,80	10,50	9,23	
VIREMENT SEPA				
- Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro en agence (par virement)	3,20	3,20	3,2	3,49
- Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro par internet (par virement)	50	0	NS	0,01
- permanent (frais de mise en place)	15,00	0	11,23	
- permanent (par virement)	0	1,10	0,26	
OPPOSITION SUR VIREMENT	50	0	NS	
FRAIS DE REJET VIREMENT	12,50	0	9,36	
PRELEVEMENT				
Mise en place d'une autorisation de prélèvement	0	0	0	2,96
Frais par prélèvement	0,50	0	0,87	0
OPPOSITION SUR PRELEVEMENT				
- en agence	12,80	15,00	13,35	
- par Internet/téléphone	0	50	NS	
FRAIS DE REJET PRELEVEMENT (décret 2007-1611)	20,00	20,00	20	
CARTE BANCAIRE				
- Carte de paiement internationale à débit différé	43,50	44,70	43,8	43,83
- Carte de paiement internationale à débit immédiat	34,50	35,60	34,78	36,94
- Carte bancaire VISA premier	122,00	126,50	123,13	
- Carte bancaire VISA premier: droit d'entrée	0	0	0	
- Carte de paiement à autorisation systématique	33,50	30,50	32,75	29,54
- Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale	0	0	0	0,81
OPPOSITION SUR CARTE BANCAIRE	0	0	0	
DIVERS				
FRAIS A/D, SAISIE	81,20	81,65	81,42	
COMMISSION D'INTERVENTION	5,00	8,50	5,88	8,29
Assurance perte ou vol des moyens de paiement	50	18,30	NS	24,28
TRANSFERT DANS UNE AUTRE BANQUE				
- du CEL PEL	0	81,20	20,41	

SO : Sans Objet (service non proposé)
 NS : Non significatif (nombre d'observations insuffisant)

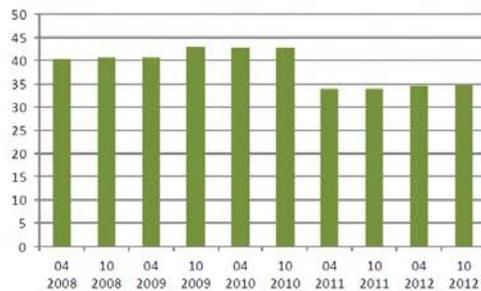
Evolution des tarifs moyens
entre avril 2012 et octobre 2012



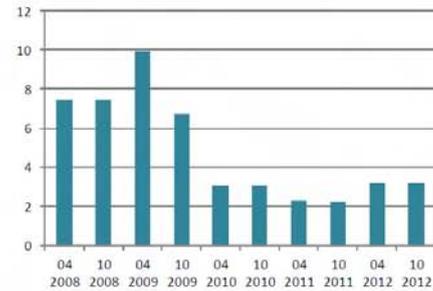
Evolution des frais de tenue de compte
(en euros)



Evolution de la tarification de la carte VISA à débit immédiat
(en euros)



Evolution d'un virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro en agence
(en euros)



Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Nicolas de SEZE
Editeur : IEDOM
Imprimé par Imprimerie Chaumont – 75010 PARIS
Achevé d'imprimer : juin 2013 – Dépôt légal : juin 2013
ISSN 2257-0772

